



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 5 janvier 2012

Présents : JM MEURANT – C FREY

Journée du 15 décembre jusqu'à 18 :30

En application des articles 6.01, 6.02, 6.03, 6.05, 9.02.01, 9.03.01 des RGEs

la CNSB soumet à l'approbation des membres du Bureau Fédéral les points suivants :

les championnats régionaux
les regroupements de ligues
les ententes de clubs
les Pôles France

1 - Les championnats régionaux

La CNSB émet un **avis favorable** pour les championnats régionaux suivants :

	Règlement	Formule	Calendrier
Centre	oui	oui	oui
Aquitaine	oui	oui	non
Les 2 Normandie	oui	oui	non
Grand Est	oui	oui	non
Poitou-Charente	oui	oui	oui

Nord Pas de Calais oui oui oui

La CNSB n'a pas reçu la demande de rattachement du club de Compiègne à la ligue Nord Pas de Calais conformément à l'article 6.02 des RGEs.

Bretagne oui oui oui

La CNSB n'a pas reçu la demande de rattachement des clubs de Nantes et du Mans à la ligue de Bretagne conformément à l'article 6.02 des RGEs.

Sauf à un regroupement des 2 ligues – Bretagne et Pays de Loire - auquel cas la CNSB n'a pas reçu le formulaire adéquate conformément à l'article 6.03 ;

Languedoc Roussillon	oui	oui	oui
Limousin	oui	oui	oui
PACA	oui	oui	oui



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Avis en attente des modifications demandées

Rhône Alpes : la CNSB est en attente des changements du règlement demandés lors de la réunion du 30 novembre.

Rhône Alpes	oui	non	non
-------------	-----	-----	-----

Les ligues Ile de France et Bourgogne ont demandé un délai supplémentaire pour l'envoi de leurs championnats régionaux.

Sans nouvelle des ligues suivantes :

Auvergne

Midi-Pyrénées

Franche-Comté

Pays de Loire

Leurs clubs ne pourront avoir de droits sportifs pour participer à la Nationale 2.

Sauf avis contraire des membres du Bureau Fédéral

Les regroupements de ligues pour un championnat supra-régional

La CNB émet un **avis favorable** pour les regroupements suivants :

1 – Haute et Basse Normandie

2 – Grand –Est : Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne

Les ententes de clubs

La CNB émet un **avis favorable** pour les ententes suivantes :

1 – Fréjus et Valbonne (PACA)

2 – Nancy et Luneville (Lorraine)

3 – Orgeval et Baseball Club des Hauts de Seine (IDF)

4 – Cherbourg et Caen

L'intégration des Pôles France dans le championnat national

La CNSB demande aux membres du Bureau Fédéral de :

- *se prononcer favorablement pour l'intégration des Pôles France dans le championnat national **article 6.05.02***
- *se prononcer sur quelles phases du championnat les Pôles France pourront participer :*
 - *la saison régulière uniquement*
 - *tout le championnat leur permettant de jouer la montée en Division 1 en 2013*

La CNSB rappelle que l'article 6.05.03 interdit l'accession en division supérieure et la relégation, sauf avis contraire du Comité Directeur.

- conformément à l'article 6.05.02 des RGES, les victoires des Pôles France influenceront sur le classement et les 2 équipes ne pourront pas être reléguées.
- se prononcer sur la non-participation des Pôles France au Challenge
- d'accepter que les joueurs puissent participer au challenge avec leur équipe de club
- d'accepter les conditions aménagées de l'**annexe 1.02** des RGES telles que :

- 1 – montant de l'inscription : 1 chèque de 600 €
- 2 – montant de la caution : 4 chèques de 500 € chacun
- 3 – présenter le roster de 15 joueurs minimum (accompagné de la déclaration du Président)
- 4 – dérogation conforme pour les moins de 15 ans
- 5 – disposer d'un cadre breveté d'Etat
- 6 – les rencontres doivent être scorées par un scoreur de niveau régional minimum, inscrit au cadre actif de la CFSS
- 7 – utiliser des battes en bois ou en composite
- 8 – disposer de 2 jeux de maillots l'un clair l'autre sombre
- 9 – fournir les balles lors des rencontres home team

- Les arbitres seront pris en charge financièrement par la DTN.

- Le scoreur sera pris en charge financièrement par la DTN. Le plus souvent le scoreur du club d'accueil accepte d'officier à moins d'aménagement particulier.

- Les Pôles France seront toujours en déplacement sur le terrain de leur adversaire même s'ils joueront home team, à moins d'aménagement particulier.

- Il faudra s'assurer que le roster, à fournir au début de chaque journée de championnat, soit possible.

La CNSB rappelle que sans décision du Bureau Fédéral, elle ne peut pas établir le calendrier de la National 1.

Championnat de France – National 1

Nous enregistrons les désistements suivants pour la saison 2012 :

- Grenoble
- Villefontaine
- Toulouse 2
- Saint-Priest

Pré-engagement en championnats de France

Les dossiers devaient être reçus avec la date limite du 31 décembre. (Siège fédéral)
Nous remercions les clubs de Dunkerque, Cherbourg et Puc 2 qui, seuls, ont respecté le délai pour l'envoi du formulaire de pré-engagement.

Division 1

Beaucaire
Montpellier
Savigny
Puc
Sénart
Rouen
Pessac
Toulouse

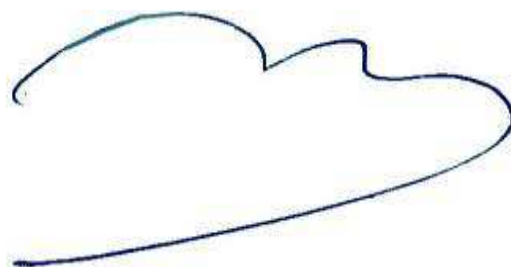
National 1

Dunkerque
BB Encontre
Valenciennes
Cherbourg
Clermont
Nice
Puc 2
Chartres
Ermont
Savigny 2
Marseille
Thiais
Gif sur Yvette
Vauréal
Montigny

Sénart a envoyé le formulaire hors délai.
Rouen 2 n'a rien envoyé mais, contacté ce jour, fait parvenir le dossier.

Prochaine réunion : janvier 2012

La CNSB

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and curves, positioned below the text 'La CNSB'.



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 12 janvier 2012 Réunion téléphonique

JM MEURANT – C FREY

Les documents et formulaires arrivent assez rapidement. Nous pensons que le respect de la procédure (la CNSB et le Bureau Fédéral ainsi que le PV du BF) a fait réagir les Ligues.

A cet égard, la CNSB remercie le Bureau Fédéral de sa réactivité à ses demandes surtout quand celles-ci dépendent de quelques retardataires.

Les membres de la CNSB informent le Bureau Fédéral qu'ils sont agréablement surpris de la qualité des textes sportifs de l'ensemble de Ligues. Les rares dérogations demandées mettent en évidence leur connaissance du niveau de jeu de leurs clubs et de leur souci de permettre la participation à une compétition régionale en tenant compte de structures quelquefois débutantes.

Les textes sont exigeants sur l'arbitrage et le scoring, les RGES fédéraux respectés. Les Ligues ont une activité sportive dynamique très respectable.

la CNSB soumet à l'approbation des membres du Bureau Fédéral les points suivants :

1 – Rattachement Article 6.02 des RGES

Le club de Nantes a demandé son rattachement au championnat régional de Bretagne. La CNB émet un **avis favorable**.

Le club du Mans s'est retiré du championnat régional de Bretagne. La ligue de Bretagne a immédiatement adapté son nouveau calendrier et l'a envoyé à la CNSB.

La CNSB n'a pas reçu la demande de rattachement du club de Compiègne à la ligue Nord Pas de Calais conformément à l'article 6.02 des RGES.

La demande de rattachement doit être renouveler annuellement (article 6.0207 des RGES)

2 - Les championnats régionaux Articles 9.02.01, 9.03.01 des RGES

La CNB émet un **avis favorable** pour les championnats régionaux suivants :

	Règlement	Formule	Calendrier
Midi-Pyrénées	oui	oui	oui
Bourgogne	oui	oui	



3- Le point sur les championnats régionaux

Grand Est :	Alsace
	Lorraine
	Champagne-Ardenne
Deux Normandie	Haute Normandie
	Basse Normandie
	Aquitaine
	Poitou-Charentes
	Bretagne
	Nord-Pas-de-Calais
	Bourgogne
	Centre
	Rhône-Alpes
	Provence-Côte d'Azur
	Languedoc-Roussillon
	Midi-Pyrénées
	Limousin

La Ligue Ile de France a demandé un délai qui s'étire malgré les relances téléphoniques.

Les ligues Pays de Loire
 Franche-Comté
 Picardie

n'ont pas de championnat régional.

Nous n'avons aucune nouvelle de la Ligue d'Auvergne malgré l'envoi des comptes-rendus, les tentatives de contacts téléphoniques.

Les clubs ne pourront avoir de droits sportifs pour participer à la Nationale 2.

Sauf avis contraire des membres du Bureau Fédéral

4 – La qualification des joueurs des Pôles France

La Commission Fédérale de Réglementation présentera un amendement aux articles 6.04, 30.03.01, 30.05.01 des RGS relatif à la qualification des joueurs des Pôles France

5 – Challenge de France

La CNSB a travaillé sur l'élaboration du dossier du Challenge de France qui sera présenté au Comité Directeur le 21 janvier 2012.

- Règlement sportif
- Cahier des charges
- Convention
- Documents officiels

La CNSB remercie :

- Patrick Tugault, Président de laCFR
- Jean-Christophe Tiné, Secrétaire Général

Nous attendons l'avis de la Commission Fédérale Juridique et les conseils d'Emmanuel Dubaut, commissaire technique en 2011 pour finaliser le dossier.

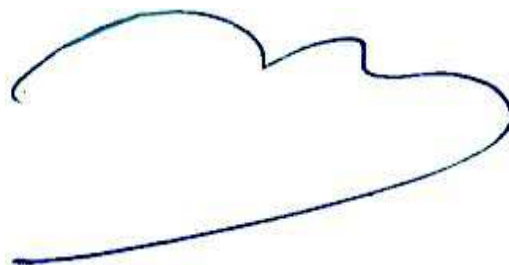
Rappel du calendrier prochain

- 16 janvier : retour des engagements définitifs

- 28 et 29 janvier 2013 : réunion technique avec le BF pour validation des dossiers d'engagement définitifs (en Aquitaine)
- 30 janvier : édition du calendrier définitif

Prochaine réunion : janvier 2012

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB

du 26 janvier 2012

JM MEURANT – C FREY
De 11 :00 à 19 :00 Pineuilh

Lire les PV de la CNSB **continue d'être le conseil assidu des membres de la CNSB.**

Nous nous sommes aperçus, ces dernières semaines, que beaucoup d'entre vous ne lisez pas les PV passant ainsi à côté d'informations utiles.

Pour essayer de remédier à ce constat, nous indiquerons dorénavant en début de PV les destinataires plus particulièrement intéressés au contenu.

Cela ne veut pas dire que les autres personnes ne doivent ni ne peuvent lire les PV : leur contenu n'est ni secret, ni confidentiel. Cela signifie simplement que des informations sont plus particulièrement destinées aux interlocuteurs cités.

Les membres du Comité Directeur ne seront pas notés, parce qu'ils sont toujours destinataires et toujours concernés par les PV qu'ils doivent approuver ...ou désapprouver lors de leurs réunions.

Ainsi ce PV3 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Compiègne

Nous espérons ainsi rendre la communication entre nous plus fluide et efficace.

Championnat National 1

1 – Le Comité Directeur du 21 janvier a décidé que les 2 Pôles France ne participeraient pas au championnat N1.

2- Le Comité Directeur a décidé que la CNSB contacterait les deux derniers ½ finalistes de la Nationale 2, à savoir Montpellier 2 et Bourges.

Si l'un des deux clubs refusait la proposition, le Comité Directeur décide que les propositions s'arrêtaient aux ½ finalistes N2.

3 – Montpellier 2 a accepté.
Bourges s'est retiré.

4 – Les clubs qui se sont retirés de la N1 se situent dans la même zone géographique : le grand Sud-Est.

Nous nous sommes donc retrouvés avec un déséquilibre géographique pour élaborer les 3 poules de la N1. Nous avons conscience de cette situation même si nous ne pouvons rien changer.

Sauf à communiquer très rapidement le calendrier afin que les clubs de la poule 3 surtout puissent prendre leurs dispositions.

<u>Poule 1 :</u>	Dunkerque Valenciennes	Cherbourg Rouen 2	Vauréal Ermont
<u>Poule 2 :</u>	Chartres Puc 2	Savigny 2 Montigny	Thiais-Brevannes Gif sur Yvette
<u>Poule 3 :</u>	Nice Marseille	Montpellier 2 Boe Bon Rencontre	Clermont

Elaboration des Calendriers définitifs

- Division 1
- National 1

La préoccupation de l'occupation des terrains des clubs de Rouen – Puc – Montpellier et Savigny pour leurs 2 équipes nous oblige à harmoniser les 2 calendriers conjointement.

Ainsi quelques rencontres de la D1 (4) ont été inversées.

Respect également de la date du Tournoi des Ambassades à Pershing

Terrain

Toutes les rencontres de Valenciennes se dérouleront sur le terrain de Compiègne

Ifédération

Les clubs doivent prendre l'habitude d'enregistrer les rosters de **TOUTES** leurs équipes engagées quelque soit le championnat : 19 et +, 18 et moins, 15 et moins, 12 et moins, 9 et moins etc ...

Les demandes doivent être envoyées à **Benoît Ribeil** au siège fédéral qui validera sur ifédération les équipes et la division dans laquelle elles évoluent.

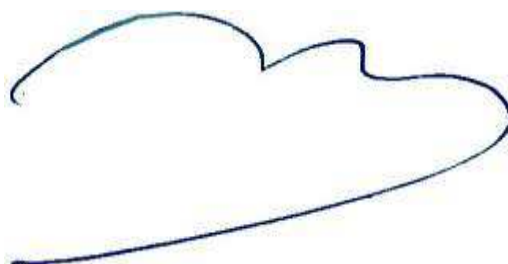
Il s'agit d'optimiser les moyens techniques que la Fédération met à votre disposition

Prochaine réunion : le 28 janvier

Ordre du jour : Etude des dossiers d'engagement de la Division 1 et National 1

Avec Stéphane Lesfargues , Vice-Président fédéral.

La CNSB





COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 22 février 2012

JM MEURANT – C FREY
De 14 :00 à 19 :00 Etauliers

**Lire les PV de la CNSB
continue d'être le conseil assidu des membres de la CNSB.**

Ce PV4 intéressera plus particulièrement les clubs de :
Division 1
National 1
Les Ligues

Dossiers d'engagement

Les dossiers d'engagement de la Division 1 et National 1 ont, enfin, été complétés à la date du 8 février. Tous les clubs sont en règle.

Division 1

Le fait d'avoir un éclairage qui permette de jouer en nocturne **n'exonère en RIEN l'obligation de respecter la procédure** pour les changements de journées ou d'horaire auprès de la CNSB

A ce jour, le club de Sénart devra s'acquitter de cette procédure sur formulaire adéquate auquel cas la CNSB refusera tout changement.

Les règles sont valables pour tous.

La CNSB rappelle que, dans le cadre de la lutte anti-dopage, la Commission Fédérale Médicale doit être informée de tous changements d'horaires, dates qui doivent être validés par la CNSB.

Pour cette raison les calendriers définitifs paraîtront ultérieurement sur le site fédéral.

Modifications du Calendrier de Division 1

Montpellier-Sénart du 25 mars est avancé au 24 mars à 15 heures, le lendemain play-ball à 12 :00
Accepté

Sénart-Pessac du 13 mai est avancé au samedi 12 mai à 19 :00, le lendemain play-ball à 12 :00



Accepté

Sénart-Toulouse du 15 avril est avancé au samedi 14 avril à 19 :00, le lendemain play-ball à 12 :00

Accepté

Modifications du Calendrier de National 1

Vous trouverez **en annexe** les modifications demandées par quelques clubs.

La CNSB, en règle générale, privilégie les inversions de matches afin de préserver les journées de réserve.

Les rencontres de Vauréal et Cherbourg sont inversés.

Les rencontres de Nice et Marseille sont inversés.

Les rencontres de Marseille – Clermont du 15 avril sont reportés le 27 mai

Modifications d'horaire

Pessac –Puc commencera à **10 :00** le 25 mars

Championnats Régionaux

Annexe 8.02 des RGES

De même les Ligues sont tenues de transmettre tous les 15 jours les résultats et classements de leurs championnats respectifs à la CNSB pour un suivi des compétitions et des conditions d'engagement des équipes dans les divers championnats nationaux.

A défaut d'effectuer cette transmission, la Ligue concernée se verra sanctionnée par une pénalité financière dont le montant est défini chaque année par le Comité Directeur fédéral.

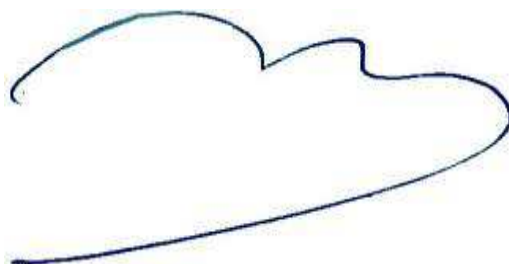
La CNSB apprécierait que chaque ligue lui communique le nom et adresse email d'un responsable de leur Commission Régionale Sportive afin de permettre des échanges plus performants.

2013 – Les terrains de la Division 2

La CNSB exigera et fera approuver par le Comité Directeur que les terrains des équipes de la Division 2 devront être disponible et sans contrainte d'occupation autre.

Prochaine réunion : le 7 mars 20012

La CNSB





COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 7 mars 2012

JM MEURANT – C FREY
De 14 :00 à 17 :00 Pineuilh

Ce PV5 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Les Ligues

Report et avance des rencontres

Division 1

Sénart – Beaucaire date initiale : 3 juin
 date proposée : 2 juin
 2 juin play-ball : 19 :00
 3 juin play-ball : 12 :00
Accordé

Montpellier – Rouen **début du match : 10 :00**

**Il est nullement inscrit
dans les textes fédéraux
que ce sont les arbitres qui décident de l'horaire des rencontres
et de leur date.**

Il est très conseillé aux clubs de faire les demandes de changements d'horaire **bien en avance** pour que les arbitres puissent prévoir leur déplacement.

National 1

Clermont – Marseille date proposée : 27 mai
Marseille – Clermont date proposée : 10 juin
Accordés



Vauréal – Cherbourg

date initiale : 22 avril

date proposée : 8 avril

Accordé

Sans formulaire officiel,
pas de prise en compte des changements

Vous trouverez en annexe les deux calendriers D1 et N1 avec les changements.

Site internet

Nous travaillons sur la création d'un site commun aux trois commissions :

CNSB – CNAB – CFSS

Nous espérons voir le site en ligne dès le début de la saison sportive.

Nous souhaitons avoir les adresses des sites de chaque ligue et des regroupements de championnats afin d'installer un lien.

Nous rappelons que nous demandons une adresse email d'un correspondant par ligue (voir PV 4 du 22 février) pour un rapprochement entre les ligues et la CNSB.

Prochaine réunion : 28 mars

Ce PV étant le dernier avant le début du championnat, nous vous souhaitons une excellente saison avec un esprit sportif de haut niveau.

Play BallBonne saison à tous

La CNSB



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 28 mars 2012

JM MEURANT – C FREY
De 11 :00 à 18:00 Pineuilh

Ce PV6 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Ligue d'Aquitaine

Comme l'année dernière et les années précédentes quand les membres de la CNSB s'occupaient déjà des championnats de France, les deux premières journées de championnat sont sanctionnées d'**avertissement** à chaque manquement aux RGES. Ceci afin de permettre aux équipes de remarquer leurs erreurs et **d'y remédier** rapidement et efficacement dès la 3^{ème} journée.

Report et avance des rencontres

Division 1

Sénart – Toulouse	date initiale :	15 avril
	date proposée :	14 avril
14 avril play-ball :	19 :00	
15 avril play-ball :	12 :00	

Accordé

Avertissement

Avertissement pour expulsion : GROSJEAN Hadrien licence 25712 du club de Valenciennes



Journée du 18 mars

ELITE

Monpellier – Rouen	D101001	1 - 2
	D101002	0 – 1

Avertissement pour Rouen : feuilles de match incomplète (E) (M) (P) absentes (10€ par feuille)

Avertissement pour les 2 équipes pour absence de Iroster : art 29.06 des RGES (150€ par rencontres et par joueur)

Homologué

Beaucaire – PUC	D101003	3 - 21
	D101004	3 - 10

2^{ème} match : règle 10.04(a)(3) pas respectée RBI : être attentif à ce qu'il y a entre les 2 virgules
Assistance fausse dans les statistiques

Homologué

Pessac – Sénart	D101005	5 - 6
	D101006	2 – 7

Homologué

Toulouse – Savigny	D101007	9 - 8
	D101008	4 – 15

Avertissement pour les 2 équipes pour absence de Iroster : art 29.06 des RGES (150€ par rencontres et par joueur)

Homologué

Journée du 25 mars

ELITE

Savigny - Rouen	D102009	3 - 11
	D102010	4 – 14

Avertissement pour les 2 équipes pour absence de Iroster : art 29.06 des RGES (150€ par rencontres et par joueur)

Homologué

Montpellier - Sénart	D102011	1 – 12
	D102012	8 – 0

Avertissement pour Sénart : non présence de 12 joueurs sur la feuille de match en D1 art 22.03.02 (750€ par joueur manquant)

Homologué

PUC – Pessac	D102013	
	D102014	

Absence des documents

En attente

Toulouse – Beaucaire	D102015	3 - 6
	D102016	10 - 7

Homologué

NATIONAL 1 - Poule 1

Rouen 2 - Valenciennes	N1A0101	6 - 10
	N1A0102	10 - 0

Avertissement pour expulsion : GROSJEAN Hadrien licence 25712 du club de Valenciennes

Homologué

Dunkerque - Cherbourg	N1A0103
	N1A0104

Absence des documents

En attente

Ermont - Vauréal	N1A0105
	N1A0106

Il ne peut pas avoir de SF si un point n'est pas marqué.

Absence des documents

En attente

NATIONAL 1 - Poule 2

Montigny – Puc 2	N1B0101
	N1B0102

Avertissement pour Montigny : absence de communication des résultats le dimanche soir (150€)

Absence des documents

En attente

Thiais – Savigny 2	N1B0103	4 - 3
	N1B0104	12 - 2

Homologué

Chartres – Gif/Yvette	N1B0105	7 - 0
	N1B0106	7 - 0

Défaite par pénalité pour Gif/Yvette : présence de 3 joueurs licenciés dans un autre club.

Une entente est non conforme aux droits sportifs en N1.

Une entente n'est valable qu'une année renouvelable éventuellement une fois sur justification.

Homologué

NATIONAL 1 - Poule 3

Marseille – Montpellier 2	N1Co101	7 - 6
	N1Co102	5 - 6

Homologué

Boe Bon Encontre - Clermont	N1Co103
	N1Co104

Enquête sur la présence d'un joueur.

En attente

COMMUNICATION DES RESULTATS

art 24.3 des RGES

Le score doit être communiqué à la CNSB aussitôt après CHAQUE rencontre

- par SMS
- à Jean-Marie MEURANT
- au **06 09 26 45 81**

Objectif : afin d'afficher les scores au plus vite sur le site fédéral.

Annexe 2 des RGES : 150€ de pénalité financière en cas de manquement.

FEUILLES DE MATCH

- Scanner les feuilles de match
- à Jean-Marie MEURANT
- jm.meurant@sfr.fr
- **dans la soirée**

Objectif : traiter les rencontres au plus vite.

FEUILLES DE SCORAGE

- Scanner les feuilles de scorage
 - o à Stéphanie RAULET
 - o à Christine FREY
- contact.cfss@stbaseball.fr
- Contact.cnsb@stbaseball.fr
- **dans la soirée**

Objectifs :

- traiter au plus vite les rencontres.
- Etablir les statistiques

TRANSMISSION DES DOCUMENTS

art 24.01.01 et art 24.2

- Feuilles de match
- Feuilles de scorage
- dans les 48 heures
- au siège fédéral

Objectif : afin d'enregistrer à la fédération les documents officiels.

Annexe 2 des RGES : 10€ de pénalité financière en cas de manquement par rencontre et par feuille.

Le Iroster doit être envoyé au siège fédéral avec les feuilles de match et de scorage et non pas en courrier séparé

Courrier de l'aquitaine : Il n'y a pas de journées d'écart entre deux compétitions deux catégories d'âge différentes. Rien ne s'oppose à ce que les joueurs évoluent.

Courrier de Gif sur Yvette : l'entente entre Gif/Yvette et le club des Ullis n'est pas légale. Et non conforme aux droits sportifs en National 1.

Les 3 joueurs peuvent être prêtés au club de Gif/Yvette pour cette saison mais ne pourraient alors pas jouer dans leur club d'origine.

CHALLENGE DE France

Réception de la proposition du calendrier du Challenge de France de Sénart : acceptée

Elaboration du calendrier définitif : envoi en annexe

Site internet www.stbaseball.fr

Un site commun aux trois commissions : CNSB – CNAB – CFSS

Certaines pages sont encore en construction mais vous pouvez d'ores et déjà voir les résultats, classements et statistiques.

... et les résultats de la Ligue d'Aquitaine puisqu'elle est la seule à avoir communiquer ses résultats.

RAPPEL

Nous souhaitons avoir les adresses des sites de chaque ligue et des regroupements de championnats afin d'installer un lien.

Nous rappelons que nous demandons une adresse email d'un correspondant par ligue (voir PV 4 du 22 février) pour un rapprochement entre les ligues et la CNSB.

Prochaine réunion : 19 avril

Classement officiel établi avec les documents reçus à ce jour

Mise à jour
du 29/03/2012

Division 1	Total	G	P	Classement
Rouen	4	4	0	1000
PUC	2	2	0	1000
Sénart	4	3	1	750
Toulouse	4	2	2	500
Beaucaire	4	1	3	250
Savigny	4	1	3	250

Montpellier	4	1	3	250
Pessac	2	0	2	0

National 1

Clermont-Ferrand – Marseille	date initiale	27 mai
	date proposée :	26 mai à 20 :00
	2 ^{ème} match	27 mai à 12 :00

Accordé

Rain-out Nice – Boe Bon Rencontre du 15 avril est reporté la 1^{ère} journée de réserve soit le **8 mai**.

Avertissement

GOULESQUE Michel de Boe Bon Rencontre

Journée du 25 mars

DIVISION 1

PUC – Pessac	D102013	13 - 5
	D102014	11 - 1

Homologué

NATIONAL 1 – Poule A

Dunkerque - Cherbourg	N1A0103	18 - 3
	N1A0104	12 - 0

Homologué

Ermont - Vauréal	N1A0105	7 - 19
	N1A0106	12 - 2

Avertissement : pas de IRoster

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Montigny – Puc 2	N1B0101	5 - 8
	N1B0102	12 - 5

Avertissement pour Montigny : absence de communication des résultats le dimanche soir (150€)

Avertissement pour Montigny : feuilles de match et de scorage hors délai

Avertissement : pas de IRoster

Homologué

Chartres – Gif/Y	N1B0105	7 - 0
	N1B0106	7 - 0

Défaite par pénalité pour Gif/Yvette : présence de 3 joueurs licenciés dans un autre club.

Une entente est non conforme aux droits sportifs en N1.

Une entente n'est valable qu'une année renouvelable éventuellement une fois sur justification.

Homologué

Avertissement à Chartres : hors délai pour les envois des feuilles de matches

Avertissement : pas de IRoster

NATIONAL 1 - Poule C

Boe Bon Encontre - Clermont	N1C0103	4 - 7
	N1C0104	8 - 6

Homologué

Journée du 1 ^{er} avril

DIVISION 1

Rouen - Toulouse	D103017	10 - 0
	D103018	12 - 1

Homologué

Pessac - Montpellier	D103019	2 - 0
	D103020	8 - 6

Amende pour Montpellier x 2 : feuilles de match mal remplies : (E) (M) (P)**Homologué**

Savigny - PUC	D103021	5 - 8
	D103022	1 - 8

Homologué

Beaucaire - Sénart	D103023	3 - 11
	D103024	1 - 11

Homologué**NATIONAL 1 - Poule A**

Dunkerque - Rouen 2	N1A0207	12 - 4
	N1A0208	3 - 5

Pas de Iroster de Rouen 2

Homologué

Cherbourg - Ermont	N1A0209	0 - 12
	N1A0210	5 - 13

Pas de Iroster de Ermont

Homologué

Valenciennes - Vauréal	N1A0211	7 - 11
	N1A0212	4 - 9

Homologué**NATIONAL 1 - Poule B**

Thiais - Chartres	N1B0207	6 - 10
	N1B0208	2 - 7

Scorage : 2^{ème} match : règle 10.04(a)(3) pas respectée RBI : être attentif à ce qu'il y a entre les 2 virgules**Homologué**

Gif/Y - Montigny N1B0209 0 - 7
Défaite par pénalité pour Gif/Yvette : présence d'un joueur licencié dans un autre club.

N1B0210 0 - 7

Forfait à la 5^{ème} manche : 8 joueurs

Pas de roster

Homologué

Puc 2 – Savigny 2

N1B0211 4 - 10

N1B0212 7 - 16

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 - Nice

N1C0205

N1C0206

Avertissement à Montpellier x 2 : aucune communication des documents officiels au siège fédéral.

En attente

Marseille – Boe Bon Encontre

N1C0207 9 - 14

N1C0208 14 - 4

Avertissement à Goulesque Michel de Boe Bon Encontre

Homologué

<u>Journée du 15 avril</u>

DIVISION 1

Pessac – Rouen

D104025 0 - 13

D104026 0 - 3

Homologué

Montpellier – PUC

D104027 11 - 10

D104028 1 - 3

Amende pour Montpellier x 2 : feuilles de match mal remplies : (E) (M) (P) – code – championnat et la catégorie

Statistiques : même si le RBI d'un Home Run n'est plus indiqué, il ne faut pas l'oublier dans les statistiques. C'est plus correct pour le frappeur.

Homologué

Savigny - Beaucaire

D104029 11 - 1

Homologué

D104030 reporté **samedi 9 juin à 16 :00**

Conditions climatiques a entraîné le descellement d'un poteau du back-stop

Sénart - Toulouse

D104031 13 - 6

D104032 8 - 9

Pas de roster pour les deux équipes

Scoring : attention aux changements

Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Rouen 2 - Vauréal	N1A0313	10 - 0
	N1A0314	5 - 3

Amende pour Rouen x 2 : feuilles de match mal remplies : (E) (M) (P)

Homologué

Valenciennes - Cherbourg	N1A0315	7 - 0
	N1A0316	7 - 0

Forfait de Cherbourg : 2 chèques forfait seront encaissés.

Homologué

Club de Cherbourg

Malgré les promesses des dirigeants du club pour se conformer aux conditions d'engagement, la CNSB s'aperçoit que 53 licenciés dont 12 jeunes sont seulement enregistrés.

Conditions d'engagement en National 1 : 60 licenciés dont 30 jeunes

La CNSB demande expressément au club de Cherbourg de se mettre en conformité avec les textes dans les plus brefs délais.

La CNSB transmettra le dossier au Bureau Fédéral dans le cas contraire.

Ermont - Dunkerque	N1A0317	5 - 3
	N1A0318	1 - 4

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Puc 2 - Thiais	N1B0313	1 - 17
	N1B0314	11 - 17

Homologué

Chartres - Montigny	N1B0315	
	N1B0316	

Le club de Chartres doit s'acquitter de la procédure de communication des documents notamment le délai de l'envoi des feuilles et le scanne des feuilles de scorage et de match le dimanche soir. C'est le seul club qui ne le fait pas.

Amendes pour Chartres x 2 : non communication des documents officiels au siège fédéral

En attente

Gif/Y - Savigny 2	N1B0317	12 - 16
	N1B0318	8 - 5

Scorage et statistiques : il ne peut pas avoir de RBI sur KPB (!). Les ER sont à revoir complètement.

Pas de Iroster pour Savigny 2

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Clermont - Marseille

N1Co309

N1Co310

Reporté au 27 mai

Nice – Boe Bon Rencontre

N1Co311

rain out

N1Co312

rain out

Reporté au 8 mai

Match avancé au 8 avril

Vauréal - Cherbourg

N1Ao423

16 - 0

N1Ao424

24 - 2

Pas de roster pour les 2 équipes

Homologué

CHALLENGE DE FRANCE

A ce jour, la CNSB a reçu, seulement, deux – 2 – rosters provisoires.

Merci aux clubs de Beaucaire et de Toulouse pour leur respect des délais.

Les autres équipes doivent faire parvenir leurs rosters très rapidement. Pour mémoire cela devait être fait pour le 18 avril soit hier.

L'article 13.01.01 du Règlement Sportif du Challenge de France voté par le Comité Directeur et que vous trouverez sur le site fédéral et le site technique nous autorise à infliger une pénalité de 300€ en cas de manquement à l'envoi des rosters un mois avant la compétition.

La réunion de la Commission Technique aura lieu le mercredi soir 16 mai à 18 : 30 au stade de Sénart.

Courriers

Le club de Sénart doit confirmer auprès des commissions concernées et du club du PUC le lieu et les horaires des matches du 29 avril afin de faciliter l'organisation de tous.

Prochaine réunion : le jeudi 3 mai

La CNSB

Prochaine réunion : 19 avril



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 3 mai 2012

JM MEURANT – C FREY
De 9 : 30 à 16:30 à Etauliers

Ce PV7 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Le club de Cherbourg
Le club de Savigny
Challenge de France

Reports et avances des rencontres + changements horaire

Division 1

Beaucaire - Rouen	1 ^{er} match	date initiale :	29 avril
		date proposée :	28 avril à 17 :00

Accordé

Pessac – Savigny 1	<u>Rain-out</u>	date initiale :	29 avril
		date proposée :	24 Juin

Accordé

National 1

Cherbourg – Rouen 2	<u>Rain-out</u>	date initiale	29 avril
		date proposée :	27 mai

En attente de l'accord des 2 clubs

Valenciennes - Ermont	<u>Rain-out</u>	date initiale	29 avril
		date proposée :	20 mai

en accord avec les clubs

Accordé



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Savigny 2 - Montigny Rain-out

date initiale
date proposée :

29 avril
8 mai

Accordé

PUC 2 – Montigny

date initiale
date proposée :

6 mai
27 mai

en accord avec les clubs

Accordé

Rain-out

Nice – Boe Bon Rencontre du 15 avril est reporté le **27 mai**

Terrain de Savigny

Les différents rapports des arbitres nous signalent que le terrain de SAVIGNY est très rarement tracé que cela soit pour la division 1 et la Nationale 1. Or c'est obligatoire par les RGES mais encore plus simplement par les Règles de Baseball.

AVERTISSEMENT
au club de Savigny

Terrain de Cherbourg

De même, un rapport d'arbitrage attire notre attention sur les nombreux trous sur le champ extérieur causés par les taupes et les lapins. La Commission Fédérale des Terrains conseille de mettre du sable dans les irrégularités du terrain.

AVERTISSEMENT
au club de Cherbourg

Club de Cherbourg

Le club de Cherbourg a régularisé sa situation des conditions d'engagements en championnat.

Le fichier des sanctions ne sera pas annexé à ce PV 8 puisqu'aucun incident nous a été signalé.

Journée du 1^{er} avril

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 - Nice

N1C0205 6 - 1
N1C0206 8 – 10

Avertissement à Montpellier x 2 : aucune communication des documents officiels au siège fédéral.

Homologué

Journée du 15 avril

NATIONAL 1 - Poule B

Chartres - Montigny	N1B0315	4 - 3
	N1B0316	13 - 4

Homologué

**Une incohérence d'organisation a permis de corriger l'envoi des documents :
l'amende a été levée.**

**Il est indispensable de donner la bonne adresse électronique du responsable
administratif du club pour l'envoi des documents afin que la circulation des PV soit
efficace.**

Journée du 22 avril

DIVISION 1

Rouen – PUC	D105033	1 - 0
	D105034	5 - 3

Le score indiqué sur les feuilles de scorage est faux .

Homologué

Beaucaire – Montpellier	D105035	2 - 3
	D105036	4 - 9

Homologué

Sénart - Savigny	D105037	6 - 5
	D105038	3 - 1

**Scorage : attention aux changements qui empêchent de situer les sorties des lanceurs
étrangers.**

Homologué

Toulouse – Pessac	D105039	0 - 2
	D105040	9 - 6

Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Ermont – Rouen 2	N1A0419	1 - 4
	N1A0420	11 - 7

Homologué

Dunkerque - Valenciennes	N1A0421	10 - 0
	N1A0422	10 - 2

Scorage et statistiques : les interférences défensives sont des erreurs à créditer au défenseur responsable (int2 = E au catcher)

Pas de Iroster pour Valenciennes

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Savigny 2 - Chartres	N1Bo419	2 - 16
	N1Bo420	2 - 13

Homologué

Puc 2 – Gif/Y	N1Bo421	4 - 9
	N1Bo422	3 - 8

Homologué

Montigny - Thiais	N1Bo423	15 - 4
	N1Bo424	16 – 3

Amendes pour Montigny x 2 feuilles de match hors délai

Pas de Iroster pour Montigny

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 - Clermont	N1Co413
	N1Co414

Absence de feuilles de scorage et de feuilles de match

Les documents doivent parvenir au siège fédéral dans les plus brefs délai sinon la CNSB enregistrera deux défaites par pénalité conformément aux RGES.

Amendes pour Montpellier x 2 : documents hors délai

En attente

Marseille - Nice	N1Co415	4 - 2
	N1Co416	2 - 12

Homologué

Journée du 29 avril

DIVISION 1

Beaucaire – Rouen	D106041
	D106042

En attente

Montpellier - Toulouse	D106043	2 - 4
------------------------	---------	-------

Homologué D106044 15 - 2

Pessac – Savigny D106045 rain out
D106046 rain out

Reporté au 24 mai

Sénart – PUC 1 D106047 1 - 8
D106048 9 – 3

Scorage et statistiques : 26 retraits pour 9 manches ! Les assistances ne sont pas vérifiées.... Les statistiques défensives sont toutes fausses. Transmettons à la CFSS.

Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Cherbourg – Rouen 2 N1A0525 rain out
N1A0526 rain out

Reporté au 27 mai

Vauréal - Dunkerque N1A0527
N1A0528

En attente

Valenciennes - Ermont N1A0529 rain out
N1A0530 rain out

Reporté au 20 mai

NATIONAL 1 - Poule B

Puc 2 - Chartres N1B0525 1 - 11
N1B0526 2 - 4

Homologué

Savigny 2 - Montigny N1B0527 rain out
N1B0528 rain out

Reporté au 8 mai

Gif/Y - Thiais N1B0529 17 - 0
N1B0530 11 – 4

Feuilles de scorage incomplètes : manque le nom des arbitres et les horaires
Transmettons à la CFSS

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

BBon Encontre – Montpellier 2 N1C0517 5 - 9
N1C0518 4 - 8

Homologué

Clermont - Nice

N1C0519

12 - 2

N1C0520

10 - 20

Homologué

CHALLENGE DE FRANCE

La CNSB a reçu tous les rosters provisoires, et les publiera après un dernier contrôle.

Rappel : La réunion de la Commission Technique aura lieu le mercredi soir 16 mai à 18 : 30 au stade de Sénart.

Vous devrez présenter, lors de la réunion technique, le roster définitif en 2 exemplaires accompagné du roster.

Vous trouverez le formulaire en annexe du PV.

Terrain de Montigny : par arrêté municipal, les spikes métalliques ne sont pas autorisés sur le terrain y compris pour les lanceurs sur le monticule.

Prochaine réunion : le samedi 19 mai

La CNSB

Prochaine réunion : 19 avril



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 19 et 20 mai 2012

JM MEURANT – C FREY
à Sénart
le 19 mai de 16 :00 à 20 :00
le 20 mai de 9 :00 à 11 :00 et 17 :00-17 :30

Ce PVg intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Challenge de France
La Guerche de Bretagne

Reports des rencontres

National 1

Cherbourg – Rouen 2 <u>Rain-out</u>	date initiale	29 avril
	date proposée :	27 mai

Accordé

Savigny 2 - Montigny <u>Rain-out</u>	date initiale	29 avril
	date proposée :	24 juin

Accordé

Rain-out Nice – Boe Bon Rencontre du 15 avril est reporté le **27 mai**

Avertissements

1 – Julien FACHAN, licence 16772, du club de Montpellier 2 : avertissement pour expulsion

2– Ben Youssef SAMY, licence 18540, du club de Toulouse : avertissement pour expulsion



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Challenge de France 2012
Champion : ROUEN
Vice-champion : Savigny

Meilleur lanceur : James MURRAY - PUC
Meilleur batteur : Pierrick LEMESTRE - Savigny
MVP : Christopher MEZGER - Rouen

Journée du 22 avril

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 - Clermont N1Co413 18 - 4
 N1Co414 13 - 12

Amendes pour Montpellier x 2 : documents hors délai

Absence de IRoster
Homologué

Journée du 29 avril

DIVISION 1

Beaucaire – Rouen D106041 1 - 16
 D106042 9 - 16

Homologué

Pessac – Savigny D106045 rain out
 D106046 rain out

Reporté au 24 mai



NATIONAL 1 - Poule A



Cherbourg – Rouen 2 N1A0525 rain out
 N1A0526 rain out

Reporté au 27 juin



Vauréal - Dunkerque N1A0527 7 - 3
 N1A0528 10 - 7



Avertissement au club de Vauréal : la feuille de match doit être remplie par les managers
et les prénoms doivent être inscrits en entiers avec la ou les mentions (E), (M), (P)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Homologué		
Valenciennes - Ermont	N1A0529	rain out
	N1A0530	rain out

Reporté au 20 mai

NATIONAL 1 - Poule B

Savigny 2 - Montigny	N1B0527	rain out
	N1B0528	rain out

Reporté au 24 juin

Journée du 6 mai

DIVISION 1

Sénart – Rouen	D107049	3 - 2
	D107050	1 - 3

Homologué

Montpellier - Savigny	D107051	4 - 7
	D107052	8 – 11

Homologué

PUC - Toulouse	D107053	6 - 2
	D107054	2 - 5

Homologué

Pessac - Beaucaire	D107055	9 - 13
	D107056	7 - 1

Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Rouen 2 - Dunkerque	N1A0631	4 - 5
	N1A0632	5 - 6

Homologué

Cherbourg - Valenciennes	N1A0633	1 - 17
	N1A0634	3 - 16

Homologué

Vauréal - Ermont	N1A0635	9 - 8
	N1A0636	12 - 5

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Puc 2 - Montigny	N1B0631	
------------------	---------	--

Reporté au 27 juin N1Bo632

Savigny 2 - Thiais N1Bo633 1 - 4
N1Bo634 8 - 7

Homologué

Gif/Y - Chartres N1Bo635 7 - 5
N1Bo636 0 - 10

Scorage : une PB n'est **jamais** un RBI. La règle 10.04(a)(3) sur les RBI est à revoir

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Nice – Montpellier 2 N1Co621 4 - 5
N1Co622 10 - 15

Avertissement au club de Nice : la feuille de match doit être remplie par les managers et les prénoms doivent être inscrits en entiers avec la ou les mentions (E), (M), (P)

Homologué

Boe Bon Encontre - Marseille N1Co623 12 - 0
N1Co624 15 - 0

Homologué

Journée du 13 mai

DIVISION 1

Rouen - Montpellier D108057 9 - 4
D108058 8 - 4

Homologué

PUC - Beaucaire D108059 14 - 1
D108060 5 - 2

Homologué

Sénart - Pessac D108061 10 - 0
D108062 8 - 6

Homologué

Savigny - Toulouse D108063 9 - 2
D108064 en attente

Absence de feuilles de scorage et 1 feuille de match

Avertissement à Ben Youssef de Toulouse pour expulsion

Absence de IRoster

En attente

NATIONAL 1 - Poule A

Vauréal – Rouen 2	N1A0737	6 - 5
	N1A0738	8 – 9

Absence de IRoster

Homologué

Ermont - Cherbourg	N1A0739	14 - 11
	N1A0740	15 - 0

Homologué

Valenciennes - Dunkerque	N1A0741	4 - 9
	N1A0742	6 – 3

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Gif/Y - Puc 2	N1B0737	11 - 1
	N1B0738	13 – 7

Pas de IRoster du PUC 2

Homologué

Chartres – Savigny 2	N1B0739	5 - 2
	N1B0740	16 - 4

Scorage et statistiques : les interférences défensives sont des erreurs à créditer au défenseur responsable (int2 = E au catcher)

Homologué

Thiais - Montigny	N1B0741	
	N1B0742	

Absence de documents

En attente

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 - Marseille	N1C0725	11 - 9
	N1C0726	<u>Score faux 22 – 10</u> au lieu de 20 - 10

Avertissement à Julien Fachan de Montpellier 2, pour expulsion

Homologué

Clermont - Boé Bon Encontre	N1C0727	3 - 13
	N1C0728	4 - 9

Homologué

RAPPEL

*Les IRoster doivent être envoyés au siège fédéral avec les feuilles de match et les feuilles de scorage par le club recevant **y compris le IRoster des clubs visiteurs.**
Ce rappel concerne plus particulièrement les clubs de National 1.*

Courriers

1 – Courrier de la Guerche de Bretagne : rappel des dates approuvées par le CD fédéral Nationale 2

- Saison régulière :
 - o 3 journées : 26/8 – 2/9 – 9/9 – journée de réserve : 16/9
- ½ finales
 - o 29 et 30 septembre
- Finale : 14 octobre

Prochaine réunion : le mercredi 6 juin

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 5 juin 2012

JM MEURANT – C FREY
à Etauliers
de 10 :00 à 18 :00

Ce PV10 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Club de Savigny
Ligue Rhône Alpes
Ligue Ile de France
Club de La Rochelle
Club de Chartres
CFRèglementation

COUPE D'EUROPE

C'est avec un grand plaisir que nous avons suivi la performance du Club de Rouen en déplacement à Rotterdam pour la qualification du Final Four.
Ils rencontreront les italiens de « Caffè Danesi Nettuno », « Fortitudo de Bologne » ; et le club hollandais de L & D Amsterdam .
Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos encouragements pour septembre.

Reports des rencontres

Division 1

PUC 1 – Savigny date initiale 3 juin
 date de journée de réserve : 15 juillet
sous réserve des formulaires transmis à la CNSB

Toulouse - Sénart date initiale 10 juin
 date de journée de réserve : 15 juillet
sous réserve des formulaires transmis à la CNSB

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Avertissements

1 – Jean-Paul GOMEZ, licence , du club de Valenciennes : avertissement pour expulsion

La CNSB attire l'attention du club de Valenciennes sur le nombre d'avertissements de ses joueurs. La CNSB rappelle que, au 3^{ème} avertissement, l'annexe 2 des RGES l' autorise à donner une amende de 500 € au club.

**Dates des matches de maintien D1
7^{ème} et 8^{ème} au classement
au meilleur des 5 matches sur 2 week-end
1^{er} week-end chez le 8^{ème} du classement
21 et 22 juillet 2012
2ème week-end chez le 7^{ème} du classement
28 et 29 juillet 2012**

Les balles officielles :
**Même si plusieurs marques sont homologuées « Balles Officielles »,
Il est convenu, par éthique, de garder la même balle du début à la fin de la
rencontre officielle.**
Il est inadmissible de prétendre changer de balles en cours de match.
**A cet effet, et de manière à ce que cela ne se renouvelle pas, la CNSB transmet ce
dossier à la Commission Fédérale de Réglementation afin qu'elle apporte cette précision
dans les textes.**

Journée du 29 avril

NATIONAL 1 - Poule A

Cherbourg – Rouen 2	N1A0525	4 - 14
	N1A0526	0 - 15

**Joués le 27 mai
Homologué**

Valenciennes - Ermont	N1A0529	6 - 14
	N1A0530	4 – 13

Avertissement à Gomez jean-Paul de Valenciennes pour expulsion

**Joués le 20 mai
Homologué**

Journée du 6 mai

NATIONAL 1 - Poule B

Puc 2 - Montigny	N1B0631	6 - 10
	N1B0632	5 - 1

Joués le 27 mai

Homologué

Journée du 13 mai

DIVISION 1

Savigny - Toulouse	D108063	9 - 2
	D108064	11 - 1

Avertissement à Ben Youssef de Toulouse pour expulsion

Absence de IRoster

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Thiais - Montigny	N1B0741	2 - 6
	N1B0742	2 - 11

Homologué

Journée du 27 mai

DIVISION 1

Rouen - Savigny	D109065	7 - 1
	D109066	11 - 12

Homologué

Sénart - Montpellier	D109067	3 - 0
	D109068	12 - 6

Amende pour Montpellier x 2: feuilles de match mal remplies : (E) (M) (P)

Homologué

Pessac – PUC	D109069	1 - 12
	D109070	0 - 3

Amende pour Pessac x 2: feuilles de match mal remplies : (M) 2 joueurs

Homologué

Beaucaire - Toulouse	D109071	6 - 3
	D109072	4 - 5

Homologué

Travail sur le Challenge de France :

- Amélioration du cahier des charges
- Correction du Règlement sportif du Challenge et transmis à la CFR
- Préparation du Rapport de la Commission Technique de la compétition

Elaboration d'un manuel pour la formation de commissaires techniques

Travail sur le cahier des charges pour un dossier d'engagement numérisé

Courriers

1 – courrier de Patrick Bonaldi – ligue Ile de France : réponse lui est faite par courrier électronique

2 – courrier de la ligue Rhône-Alpes : les résultats du championnat régional doivent parvenir à la CNSB avant le **13 juillet**.

3 - Rappel : pour les joueurs évoluant à l'étranger avec un contrat professionnel, un dossier **complet** (contrat de travail, certificat médical) doit être déposé à la **Commission Fédérale Juridique** qui nous donnera un avis favorable ou défavorable apprécié par la CNSB.

4 – Réponse est faite au club de la Rochelle.

5 – Courrier de Savigny à propos du match reporté le 9 juin :
extrait du PV 7 de la CNSB :

Savigny - Beaucaire
Homologué

D104029 11 – 1

D104030 reporté samedi 9 juin à 16 :00

Conditions climatiques ont entraîné le descellement d'un poteau du back-stop

Par conséquent, le match est à rejoué entièrement sans contrainte de joueur.

6 – Courrier de Chartres : suite à la mutation extraordinaire de Rossi Hervé, la dérogation demandée est accordée et le joueur pourra donc participer aux play-off de la N1.

7 – Courrier est envoyé au Secrétaire Général, Mr Tiné, pour la conformité des fichiers.

8 – Courrier est envoyé au Président FFBS et au DTN pour préparer la saison 2013. Une réponse devra être apportée en août prochain à la CNSB.

Prochaine réunion : le 21 juin

Prochaine réunion : 19 avril



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 20 juin 2012

CNSB

Ce PV10 intéressera plus particulièrement les clubs de :

**Division 1
National 1**

Qualifier european Cup A (Namur)

Vainqueurs à Namur les « Barracudas » Montpellier disputeront un tournoi à trois équipes pour l'accèsion en final four date et lieu à déterminer

Reports des rencontres :

**D1 TOULOUSE-ROUEN 24 JUIN – PUC - MONTPELLIER 24 JUIN –
TOULOUSE – SENART 15 Juillet – MONTPELLIER – BEAUCAIRE 15 Juillet - PUC-SAVIGNY 15
Juillet -**



Journée du 15 avril

Division 1

Savigny - Beaucaire

D104030 8 – 2

Joué le 9 juin
Homologué

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Journée du 3 juin

Division 1

Monpellier – Pessac	D110073	5 - 4
	D110074	14 - 4

Homologué

Toulouse - Rouen	D110075
	D110076

Reporté le 24 Juin 2012 en attente de la demande de modification horaire

PUC – Savigny	D110077	rain out
	D110078	rain out

Reporté le 15 Juillet

Sénart - Beaucaire	D110079	9 - 2
	D110080	14 - 2

Scorage et statistiques : 1 avance sur frappe en lieu et place de KPB n'a pas la même incidence sur les ER

Homologué**NATIONAL 1 - Poule A**

Rouen 2 - Ermont	N1Ao843	5 - 4
	N1Ao844	5 - 4

Homologué

Cherbourg - Dunkerque	N1Ao845	0 - 7
	N1Ao846	0 - 10

Homologué

Vauréal - Valenciennes	N1Ao847	10 - 4
	N1Ao848	17 - 7

Homologué**NATIONAL 1 - Poule B**

Savigny 2 – Puc 2	N1Bo843	5 - 4
	N1Bo844	8 - 6

Homologué

Chartres - Thiais	N1Bo845	11 - 1
	N1Bo846	6 - 1

Homologué

Montigny – Gif/Y	N1Bo847	13 - 8
	N1Bo848	7 - 4

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Clermont – Montpellier 2	N1Co829	1-4
	N1Co830	11-17

Manque les Iroster

Nice - Marseille	N1Co831	3 - 0
	N1Co832	11 - 1

Homologué

Journée du 10 juin

Division 1

Rouen - Pessac	D111081	17 - 1
	D111082	16 - 1

Homologué

PUC - Montpellier	D111083
	D111084

Reporté 24 juin 2012

Beaucaire - Savigny	D111085	2 - 13
	D111086	11 - 1

Homologué

Toulouse – Sénart	D111087
	D111088

Reporté le 15 Juillet 2012

National 1

NATIONAL 1 - Poule A

Valenciennes – Rouen 2	N1A0949	8 - 3
	N1A0950	7 – 0 forfait Rouen un joueur expulsé :

art-19.02. encaissement d'une partie de la caution

Homologué

Cherbourg - Vauréal

N1A0951

N1A0952

Reporté 24 Juin 2012 : Les matches ne seront pas joués , Cherbourg ayant déclaré forfait sur leur dernier déplacement à Rouen. Deuxième forfait de la saison ils sont retiré du championnat ; art-19.03.01 et art-19.07.01

Dunkerque - Ermont

N1A0953

7 - 6

N1A0954

1 - 10

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Thiais – Puc 2

N1B0949

6 - 2

N1B0950

6 - 1

Homologué

Savigny 2 – Gif/Y

N1B0951

10 - 8

N1B0952

1 - 4

Scorage et statistiques : RBI sur un KPB ? !! ER qui ne l'est pas.

Homologué

Montigny - Chartres

N1B0953

15 - 5

N1B0954

8 - 6

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Boe Bon Encontre - Nice

N1C0933

12 - 9

N1C0934

10 - 3

Homologué

Marseille - Clermont

N1C0935

8 - 18

N1C0936

6 - 12

Homologué

Journée du 17 juin

Division 1

PUC – Rouen

D112089

3 - 7

D112090

2 - 12

Homologué

Montpellier - Beaucaire

D112091

D112092

Reporté le 15 juillet 2012

Savigny - Sénart	D112093	7 - 14
	D112094	8 - 7

Homologué

Pessac - Toulouse	D112095	5 - 4
	D112096	5 - 9

Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Rouen 2 - Cherbourg	N1A1055
	N1A1056

FORFAIT CHERBOURG

Dunkerque - Vauréal	N1A1057	7 - 5
	N1A1058	10 - 1

Homologué

Ermont - Valenciennes	N1A1059	3 - 2
	N1A1060	6 - 4

Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Chartres – Puc 2	N1B1055	6 - 5
	N1B1056	8 - 3

Homologué

Montigny – Savigny 2	N1B1057	9 - 0
	N1B1058	14 - 1

Homologué

Thiais – Gif/Y	N1B1059	8 - 6
	N1B1060	8 - 18

Homologué

NATIONAL 1 - Poule C

Montpellier 2 – BBon Encontre	N1C1037	3 - 9
	N1C1038	2 - 15 Enquête en cours après expulsion

d'un joueurs Commission discipline

Avertissement : Michel Goulesque licence N° 18325 Boé-Bon-Encontre

Adrian Gayraud licence N° 23103 Montpellier

Louis Chalandon licence N° 80544

Nice - Clermont	N1C1039	13 - 3
	N1C1040	7 - 6

Homologué

LE CALENDRIER DES PLAY OFF DE NATIONAL 1 EST SUR LE SITE STBASEBALL
--

<http://www.stbaseball.fr/n1-calendrier>

Courriers

1 – courrier de ligue Rhône alpes

2 – courrier à La présidente des A.S. Cherbourg Seagulls Baseball

Indisponibilité du terrain de Pershing les 8 et 9 septembre 2012

Prochaine réunion : le 4 JUILLET 2012

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 26 juin 2012

JM MEURANT – C FREY
à Pineuilh
de 13 :00 à 18 :00

Ce PV10 intéressera plus particulièrement les clubs de :
Division 1
National 1
Montpellier
Ligues

LIGUES

NATIONALE 2

Les résultats (score et classement) des championnats régionaux doivent parvenir à la CNSB
avant le vendredi 13 juillet.

Seront qualifiés :

- à la condition que le club remplisse les conditions d'engagements en N2

- le champion de chaque championnat régional
- de la division la plus haute de la ligue.
- d'un championnat régional ayant 3 équipes minimum

Conditions d'engagement en NATIONAL 2 : annexe 1.03 des RGS



Reports des rencontres

Boé Bon Encontre – Vauréal

Date initiale : 8 juillet

Date proposée : 16 septembre

Accordé

Sanctions

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Le club de Montpellier ayant totalisé, à ce jour, 3 avertissements. Une amende de 500€ lui sera infligée. Annexe 2 des RGEs : cumul de 3 avertissements aux membres d'une même équipe.

Le club de Boe Bon Rencontre a déjà 2 avertissements pour le même joueur.

Journée du 15 avril

Nice – Boe Bon Rencontre	N1C0311	4 - 2
	N1C0312	2 - 7

Joués au **24 juin**
Homologué

Journée du 29 avril

Division 1

Pessac – Savigny	D106045	0 - 10
	D106046	2 - 12

Joué le **24 juin**
Homologué

NATIONAL 1 - Poule B

Savigny 2 - Montigny	N1B0527	4 - 9
	N1B0528	2 - 15

Joué au **24 juin**
Homologué

Journée du 3 juin

Division 1

Toulouse - Rouen	D110075	3 - 9
	D110076	1 - 7

Joués le 24 juin
Pas de IRoster
Homologué

Journée du 10 juin

Division 1

PUC - Montpellier	D111083	7 - 4
	D111084	3 - 1

Joués le 24 juin
Homologué

NATIONAL 1 - Poule A

Cherbourg - Vauréal	N1A0951	0 - 7
	N1A0952	0 - 7

Reporté 24 Juin 2012 : Les matches ne seront pas joués , Cherbourg ayant déclaré forfait sur leur dernier déplacement à Rouen. Deuxième forfait de la saison ils sont retirés du championnat ; art-19.03.01 et art-19.07.01

CLASSEMENT NATIONAL 1

Poule A égalité en les équipes Vauréal et Dunkerque

Poule C égalité en les équipes Boé Bon Encontre et Montpellier 2

Utilisation du TQB :

Poule A	1 ^{er}	Vauréal
	2 ^{ème}	Dunkerque

Poule C	1 ^{er}	Boe Bon Encontre
	2 ^{ème}	Montpellier 2

Calendrier des Play-off de la National 1

En pièce jointe.

La CNSB a privilégié les déplacements les plus équitables possibles en tenant compte des départs en vacances.

Courriers

1 – courrier de Montigny : Art 30.07.03 des RGES : pour être qualifié le joueur doit avoir participer à au moins 1/3 des rencontres du championnat régional.

Article 30.05.02 : la CNSB ne donnera son avis qu'après consultation de la Commission Fédérale Juridique. Vous devrez donc lui faire parvenir un dossier complet.

2 – courrier de Toulouse : la Nationale 2 est une nouvelle compétition dans tout son déroulement avec l'obligation d'avoir un droit sportif (issu des championnats régionaux) un possible droit sportif pour l'année 2013 et donc des rosters sans contrainte (sauf à être licencié).

Pour la descente des joueurs, un seul joueur peut participer à une rencontre d'une division inférieure sauf sur le monticule.

Prochaine réunion : le 12 juillet à Toulouse



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 12 juillet 2012

Didier SEMINET - Président de la FFBS - JM MEURANT- Président de la CNSB – C FREY -
à Toulouse
de 21 :00 à 24 :00

Ce PV13 intéressera plus particulièrement
Les Ligues
N2
Division 1
National 1

Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2013
Dates du 9 au 12 mai
Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr
Les propositions doivent être envoyées en septembre à la CNSB.

Reports des rencontres

1 – Rain-Out Dunkerque – Montigny : les rencontres sont **maintenues** le 16 septembre.

Sanctions :

1 – Yann DALZOTTO, du club de Savigny, licence 24260 : 1 avertissement et 2 matches de suspension.

Nationale 2

Championnats Régionaux homologués par le Comité Directeur Fédéral : équipes retenues

Grand Est

- Argancy
- Nancy



Deux Normandie

- St Lô
- Les Andelys

Aquitaine

- Eysines
- Pineuilh

Poitou-Charentes

- La Rochelle

Bretagne

- La Guerche
- Rennes
- *Bréal sous Monfort*

Nord-Pas-de-Calais

- Ronchin
- *La Madeleine*

Bourgogne

- Dijon
- Nevers

Centre

- Bourges
- Joué les Tours

Rhône-Alpes

- Grenoble
- Meyzieu
- *St Just St Rambert*

Provence-Côte d'Azur

- Renards de la Vallée
- Nice

Languedoc-Roussillon

- La Grande Motte

Midi-Pyrénées

- Toulouse 3

Limousin

- Limoges

Ile de France

- Evry
- Sénart 2
- Montigny 2

Les clubs en italique seront qualifiés en priorité en cas de désistement.

NATIONALE 2

Le dossier d'engagement est disponible sur le www.stbaseball.fr

CNSB – dossier d'engagement – National 2

Date limite de réception : 28 juillet

Au siège fédéral

Les ligues doivent transmettre le plus rapidement possible les comptes-rendus des championnats Jeunes auquel les équipes sélectionnées ont participé.

Pour la Nationale 2, il est rappelé que les 4 demi-finalistes auront les droits sportifs pour accéder à la Nationale 1 en 2013

Licence au 1^{er} septembre pour la N2 : proposition relative à un changement des RGES par la CNSB retenue par la CFR et communiquée aux dirigeants fédéraux. La CNSB se trouve obligée d'anticiper la réunion du CD fédéral.

Exposé des motifs : la N2 ne peut pas être confondue avec la D1 et la N1 en raison de la réalité de la compétition et qu'il est opportun que le délai du 1^{er} juin soit reporté au 1er septembre pour cette compétition (N2).

En conséquence, la demande de La Rochelle est acceptée.

Rappel du nombre des équipes en 2013 :

- Division 1 : 8
- Division 2 : 6
- Nationale 1 : 16
-

Courriers

1 – courrier de Pessac au Président de la FFBS

Extrait :

*REUNION DE LA CNSB
27 et 28 novembre 2011*

Paris

Personnes présentes : Didier SEMINET, Président de la FFBS - Stéphen LESFARGUES, Vice-Président, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Vice-Président et Président de la CNAB - Jean-Marie MEURANT, Président de la CNSB - Guillaume COSTE, CTN - Christine Frey, membre de la CNSB.

Les motifs des reports

1 - Les reports devront être dûment justifiés. Par exemple, la CNSB n'acceptera plus de report pour participer à un tournoi, joueur(s) sélectionné(s) en équipe de France,...

2 - Pas de report accepté pour cause de joueurs sélectionnés :

- *U21 du 24 au 28 juillet*
- *U19 juniors du 9 au 15 juillet*

En conséquence, la demande de reporter les matches de maintien des 21 et 22 juillet est refusée.

La CNSB ne s'oppose pas à ce que les 2 rencontres se déroulent le même jour, sous réserve que la procédure soit respectée.

2 – Qualification des joueurs :

La CNSB attend l'avis de la Commission Fédérale Juridique qui doit se dérouler la semaine du 23 au 27 juillet

- 2.1 : Félix Brown (Sénart)
- 2.2 : Jacques Boucheron (Sénart)
- 2.3 : Eduardo Balentine (PUC)
- 2.4 : Gérald Torrez Hernandez (PUC)

3 – Rain-Out Montigny- Dunkerque : les rencontres sont maintenues le 16 septembre.

4 – Courrier de la Grande Motte : la demande sera étudiée attentivement.

Prochaine réunion : le 16 juillet

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 18 juillet 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Etauliers
de 11 :00 à 19 :00

Ce PV14 intéressera plus particulièrement
Les Ligues
Division 1
National 1

Reports des rencontres

1 - Montpellier 2 – Boé Bon Encontre N1F1162 Date initiale : 1^{er} juillet
Date du report : 16 septembre

RAPPEL
Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2013
Dates du 9 au 12 mai
Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr
Les propositions doivent être envoyées en septembre à la CNSB.



Journée du 15 avril

NATIONAL 1 - Poule C

Nice – Boe Bon Encontre	N1C0311	4 - 2
	N1C0312	2 - 7

Joués au 24 juin
Homologué

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Journée du 22 avril

DIVISION 1

Pessac – Savigny	D106045	0 - 10
	D106046	2 - 12

**Joués le 24 juin
Homologué**

Journée du 29 avril

NATIONAL 1 - Poule B

Savigny 2 - Montigny	N1B0527	4 - 9
	N1B0528	2 - 15

**Joués au 24 juin
Homologué**

Journée du 3 juin

DIVISION 1

Toulouse - Rouen	D110075	3 - 9
	D110076	1 - 7

Pas de IRoster
**Joués le 24 juin
Homologué**

PUC – Savigny	D110077	2 - 0
	D110078	2 - 1

Joués le 15 juillet
Homologué

Journée du 10 juin

DIVISION 1

PUC - Montpellier	D111083	7 - 4
	D111084	3 - 1

**Joués le 24 juin
Homologué**

Toulouse – Sénart	D111087	7 - 8
	D111088	7 - 4

Joués le 15 juillet
Homologué

Journée du 17 juin

Montpellier - Beaucaire	D112091	12 - 15
	D112092	2 - 4

Reporté le 15 juillet

Homologué

Journée du 1 ^{er} juillet

DIVISION 1

Rouen - Beaucaire	D113097	13 - 1
	D113098	10 - 0

Homologué

Toulouse - Montpellier	D113099	5 - 2
	D113100	3 - 12

Homologué

Savigny - Pessac	D113101	1 - 3
	D113102	11 - 4

Homologué

PUC - Sénart	D113103	7 - 14
	D113104	4 - 7

Homologué

NATIONAL 1 – Play-off

Montpellier 2 – Boé Bon Encontre	N1F1161	3 - 6	
	N1F1162	rain –out	reporté le 16 /9

Homologué

Dunkerque - Vauréal	N1F1163	14 - 1
	N1F1164	14 - 4

Homologué

Chartres - Montigny	N1F1165	2 - 7
	N1F1166	11 - 1

Homologué

Journée du 8 juillet

DIVISION 1

Rouen - Sénart	D114105	7 - 0
	D114106	10 - 4

Homologué

Savigny - Montpellier	D114107	4 - 2
	D114108	2 - 4

Avertissement et 2 matches de suspension à Yann Dalzatto, licence 24260, de Savigny pour expulsion

Homologué

Toulouse – PUC 1	D114109	0 - 1
	D114110	12 - 11

Homologué

Beaucaire - Pessac	D114111	4 - 3
	D114112	2 - 9

Homologué

NATIONAL 1 – Play-off

Montpellier 2 - Chartres	N1F1267	4 - 14
	N1F1268	8 - 18

Homologué

BB Encontre – Vauréal	N1F1269	
	N1F1270	

Reporté le 16 septembre

Dunkerque - Montigny	N1F1271	rain out
	N1F1272	rain out

Reporté le 16 septembre

CLASSEMENT DIVISION 1 Voir site www.stbaseball.fr

I

Matches de maintien : Forfait de Pessac.

Beaucaire - Pessac 9 - 0

9 - 0

Encaissement de 50% de la caution

Pessac descend en Division 2

Beaucaire jouera les matches de barrages les 13 et 14 octobre

Calendrier des Play-off de la Division 1

Le calendrier est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les matches se jouent :
- le samedi à 15 :00
- Le Dimanche à 11heures et en suivant

NATIONALE 2

Les poules provisoires détaillées ci-après sont susceptibles d'être modifiées selon les engagements des clubs et après étude des dossiers d'engagement.

POULE 1

Dijon
Argancy
Nancy
Ronchin

POULE 2

Rennes
Joué les Tours
St Lô
Sénart 2

POULE 3

Evry
Nevers
Bourges
Meyzieu

POULE 4

Renards de la Vallée
Nice
La Grande Motte
Grenoble

POULE 5

Toulouse
La Rochelle
Pineuilh
Eysines

POULE 6

La Guerche
Les Andelys
Montigny 2
Limoges

Le calendrier provisoire est disponible sur le www.stbaseball.fr
Il est, lui aussi, susceptible d'être modifié selon les clubs.

**Le dossier d'engagement est disponible sur le www.stbaseball.fr
CNSB – dossier d'engagement – National 2
Date limite de réception 28 juillet 2012
Au siège fédéral**

Lieux des phases finales : N2 N1 D1

Les lieux sont indiqués dans les formules des différents championnats sur www.stbaseball.fr

Prochaine réunion : le 8 août

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 3 août 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :00 à 19 :00

Ce PV15 intéressera plus particulièrement
Les Ligues
Division 1
National 1
N2

Reports des rencontres : Erratum

1 - Montpellier 2 – Boé Bon Encontre N1F1162 Date initiale : 1^{er} juillet
Date du report : **30 septembre**

2 – Qualification des joueurs :

- 2.1 : Félix Brown (Sénart) : accordée
- 2.2 : Jacques Boucheron (Sénart) : refusée
- 2.3 : Eduardo Balentine (PUC) : accordée
- 2.4 : Gérald Torrez Hernandez (PUC) : accordée
- 2.5 : Frédéric Hanvi (Sénart) : accordée



Journées des 21 et 22 juillet

Division 1 – 1 / 4 de finales

PUC - Montpellier	D1F15113	6 - 2
Montpellier - PUC	D1F15114	4 - 1
PUC – Montpellier	D1F15115	10 - 7
Homologué		
Savigny - Toulouse	D1F15116	15 - 7
Toulouse - Savigny	D1F15117	2 - 10

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Homologué

Division 1 – matches de maintien

Beaucaire - Pessac	D1M15134	9 - 0
	D1M15135	9 - 0

Journées des 28 et 29 juillet

Division 1 – 1 / 2 de finales

PUC – Sénart	D1F16119	6 - 7
	D1F16120	7 - 5

Avertissement au joueur Sébastien Duchaussoy Licence N° 17879

Homologué

Savigny - Rouen	D1F16121	0 - 10
	D1F16122	1 - 4

Homologué

Division 1 – matches de maintien

Pessac - Beaucaire	D1M15136	0 - 9
--------------------	----------	-------

Homologué

<u>NATIONALE 2</u>

Les poules ont été modifiées en fonction des désistements et dans l'intérêt des équipes.

Quelques dossiers d'engagements ont été reçus **avec du retard et des relances.**

La CNSB décide d'accepter l'engagement formel du club des Patriots de mettre en place une politique Jeunes et d'inscrire une équipe Jeunes en championnat 2013 au vu du dossier d'activité et d'animation que le club a développé.

Si cet engagement n'est pas respecté, le **club ne pourra prétendre à aucune accession au niveau supérieur.** Des expériences précédentes ont permis de constater que les engagements étaient respectés et permettaient d'évoluer.

De même, la CNSB souhaite ardemment une réunion avec les Présidents de Ligues et les responsables des Commissions Sportives Régionales afin d'harmoniser les championnats régionaux et travailler sur l'amélioration des textes.

Désistements :

Nevers

Narbonne

Beziers
Meyzieu
St Just St Rambert
Montigny 2
Limoges
Nice

Les poules définitives :

POULE 1

La Guerche de Bretagne
Les Patriots
St Lô

POULE 4

La Rochelle
Eysines
Joué les Tours
Rennes

POULE 2

Ronchin
Les Andelys
Sénart 2
Evry

POULE 5

Toulouse 3
Pineuilh
Bourges

POULE 3

Dijon
Argancy
Nancy

POULE 6

Renards de la Vallée
Grenoble
La Grande Motte

Le calendrier définitif est disponible sur le www.stbaseball.fr

RAPPEL

**Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2013**

Dates du 9 au 12 mai

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées en septembre à la CNSB.

Prochaine réunion : le 10 août

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 20 août 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 14 :00 à 17 :00

Lire les PV de la CNSB
continue d'être le conseil assidu des membres de la CNSB.

Bienvenue aux clubs de la Nationale 2

Nous nous sommes aperçus, que beaucoup d'entre vous ne lisez pas les PV passant ainsi à côté d'informations utiles.

Pour essayer de remédier à ce constat, nous indiquons depuis le début de la saison en début de PV les destinataires plus particulièrement intéressés au contenu.

Cela ne veut pas dire que les autres personnes ne doivent ni ne peuvent lire les PV : leur contenu n'est ni secret, ni confidentiel. Cela signifie simplement que des informations sont plus particulièrement destinées aux interlocuteurs cités.

Les PV sont disponibles sur le www.stbaseball.fr rubrique CNSB-procès-verbaux

Ainsi ce PV16 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
Nationale 2

Nous espérons ainsi rendre la communication entre nous plus fluide et efficace.

Inversion des terrains :

Nationale 2

Evry – Sénart devient Sénart – Evry

Report

Nationale 1

Dunkerque – Montigny

date initiale

16 septembre

date proposée :

30 septembre

Accordé



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Journées des 4 et 5 août

Division 1 – 1 / 2 de finales

Rouen - Savigny	D1F17123	7 – 3
-----------------	----------	-------

Homologué

Sénart - PUC	D1F17124	7 - 2
	D1F17126	4 - 0

Homologué

Journées des 11 et 12 août

Division 1 – Finales

Sénart - Rouen	D1F18129	6 - 4
	D1F18130	1 - 5

Homologué

Journées des 18 et 19 août

Division 1 – Finales

Rouen - Sénart	D1F19131	10 - 0
	D1F19132	12 - 8

Homologué

Rouen est Champion de France Division 1 - 2012

Sénart est Vice-Champion de France Division 1 - 2012

DIVISION 1

**Meilleur lanceur :
METZGUER Christopher Rouen**

**Meilleur batteur :
PAQUETTE Ethan Rouen**

**MVP :
PAQUETTE Ethan Rouen**

Rouen est qualifié pour la Qualifier Final Four

Sénart est qualifié pour une place en Coupe d'Europe qui sera déterminée selon le résultat du club de Montpellier

selon article 7.06.03 des RGES.

NATIONALE 2

Tous les rosters des équipes engagées ont été vérifiés et homologués le 1^{er} et 2 août. Seuls les joueurs inscrits sur ces rosters pourront jouer.

Le calendrier définitif est disponible sur le www.stbaseball.fr

COMMUNICATION DES RESULTATS

art 24.3 des RGES

Le score doit être communiqué à la CNSB aussitôt après CHAQUE rencontre

- par SMS
- à Jean-Marie MEURANT
- au **06 09 26 45 81**

Objectif : afin d'afficher les scores au plus vite sur le site Stbaseball.

Annexe 2 des RGES : 150€ de pénalité financière en cas de manquement.

FEUILLES DE MATCH

- Scanner les feuilles de match
- à Jean-Marie MEURANT
- jm.meurant@sfr.fr
- **dans la soirée**

Objectif : traiter les rencontres au plus vite.

FEUILLES DE SCORAGE

- Scanner les feuilles de scorage
 - o à Stéphanie RAULET
 - o à Christine FREY
- contact.cfss@stbaseball.fr
- Contact.cnsb@stbaseball.fr
- **dans la soirée**

Objectifs :

- traiter au plus vite les rencontres.
- Etablir les statistiques

TRANSMISSION DES DOCUMENTS

art 24.01.01 et art 24.2

- Feuilles de match
- Feuilles de scorage
- dans les 48 heures
- au siège fédéral

Objectif : afin d'enregistrer à la fédération les documents officiels.

Annexe 2 des RGES : 10€ de pénalité financière en cas de manquement par rencontre et par feuille.

Le Iroster doit être envoyé au siège fédéral avec les feuilles de match et de scorage et non pas en courrier séparé

RAPPEL

N2

LES EQUIPES HOME TEAM FOURNISSENT LES BALLES DE MATCH

(l'équipe recevant est deux fois home team)

Les IRoster doivent être envoyés au siège fédéral avec les feuilles de match et les feuilles de scorage par le club recevant **y compris le IRoster des clubs visiteurs.**

Ce rappel concerne plus particulièrement les clubs de National 1.

Courriers

On a pris bonne note de l'avertissement de Monsieur Moulin de ne pas faire jouer le 1^{er} week-end de septembre à Lille, ni pendant les matches de football. Les membres de la CNSB regrettent de ne pas avoir le calendrier des rencontres de football, ni des fêtes locales pour pouvoir établir le calendrier baseball.

Comme l'année dernière, la CNSB ne répond ni ne lit les messages et courriers disgracieux et en rouge.

RAPPEL

**Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2013**

Dates du 9 au 12 mai

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées en septembre à la CNSB.

Prochaine réunion : à déterminer

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 26 septembre 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :30 à 19 :30

Ainsi ce PV17 intéressera plus particulièrement les clubs de :

Division 1
National 1
Nationale 2

La CNSB remercie tout particulièrement le

Club de Boé Bon Encontre

pour la communication des résultats des ¼ de finale de la N2 dimanche soir ;
ainsi que la transmission des feuilles de math et des feuilles de scorage à la CNSB.

Boé Bon Encontre était le club organisateur et non pas joueur et il a eu l'élégance et la courtoisie de
s'inquiéter d'en informer la CNSB.

Merci à lui.

Coup de gueule

Au contraire, sur les autres sites des ¼ finales N2 **aucune communication ni de résultats ni de documents n'a été faite.**

Nous savons que la fin de la saison approche et que chacun est épuisé y compris les membres de la CNSB mais que personne ne s'inquiète de respecter la procédure est incorrecte.

Sur un terrain d'accueil, lors d'un plateau, la CNSB a omis de préciser qui devait transmettre les documents et curieusement, sans instruction, personne n'y a pensé.

Sauf à Boé Bon Encontre, **aucune initiative** de votre part n'a été faite.

Au contraire, un grand nombre de revendications, récrimination a eu lieu. Là il est vrai que dans ce domaine peu de monde manque à l'appel. Y compris pour trouver des sites d'accueil pour les ½ finales N2. Ou alors, on passe par le siège fédéral pour des finales **sans en informer la CNSB qui reste l'organe décideur.**

Il serait judicieux en cette fin de saison que chacun revienne à des attitudes avisées et courtoises en respectant les procédures.

A ce jour, en réunion, la CNSB ne peut pas homologuer un certains nombre de matches N2 au point que nous ne savons pas si les ½ finales pourront avoir lieu dimanche prochain.

Avertissements

- 1 - Avertissement : Lowel Bigot du club de Vauréal, licence 10901 pour expulsion
- 2 - Avertissement : Julien Dormard, Chartres, licence 22831
- 3 - Avertissement : Jean-Philippe Goulesque, Boe Bon Encontre, licence 24021

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



5 - Le club de Boe Bon Encontre ayant totalisé, à ce jour, 3 avertissements. Une amende de 500€ lui sera affligée. Annexe 2 des RGES : cumul de 3 avertissements aux membres d'une même équipe.

OZANICH Owen - Rouen

Sénart jouera le Euporean Qualifier 2013

selon article 7.06.03 des RGEs.

Journée du 2 septembre

Montigny – Montpellier 2	N1F1373	8 - 2
	N1F1374	11 - 6

Homologué

BB Encontre - Dunkerque	N1F1375	2 - 12
	N1F1376	4 - 8

Homologué

Vauréal - Chartres N1F1377 7 - 27
N1F1378 8 - 17

Avertissement : Lowel Bigot du club de Vauréal, licence 10901 pour expulsion

Homologué

Journée du 9 septembre

Montpellier 2 - Vauréal

Homologué

Montigny – BB Encontre

Homologué

Chartres - Dunkerque N1F1483 13 - 2
N1F1484 11 - 8

Homologu

Journée du 23 septembre

Dunkerque – Montpellier 2

N1F1585	0 - 7
N1F1586	0 - 7

Homologué

Chartres – BB Encontre N1F1587 4 - 6

N1F1588 19 – 9
Avertissement : Julien Dormard, Chartres, licence 22831
Avertissement : Jean-Philippe Goulesque, Boe Bon Encontre, licence 24021

Homologué

Vauréal - Montigny N1F1589 14 - 11
N1F1590 22 – 12
3 feuilles de scorage au lieu de 4 : la 4^{ème} feuille a pris la poudre d'escampette en cours de chemin.
Homologué

La finale Nationale 1 se déroulera à Chartres les 6 et 7 octobre Le Commissaire Technique est Jean-Luc Paturel

Tous les matches indiqués dans le calendrier N1 sont à jouer.

NATIONAL 2

<u>Journée du 26 août</u>

NATIONAL 2 - Poule 1

St Lô – Patriots N21101 5 - 4
N21102 9 - 17

Homologué

NATIONAL 2 - Poule 2

Sénart 2 – Ronchin N21201 8 - 11
N21202 21 - 11

Homologué

Les Andelys – Evry N21203 2 - 10
N21204 5 – 10
Avertissement : Mathieu Besnier – club d'Evry – pour expulsion

Homologué

NATIONAL 2 - Poule 3

Argancy – Dijon N21301 11 - 6
N21302 19 - 1

Homologué

NATIONAL 2 - Poule 4

Rennes – Joué les Tours N21401 13 - 3
N21402 7 - 4

Homologué

La Rochelle – Eysines N21403 5 - 4
N21404 3 – 1

Homologué

NATIONAL 2 - Poule 5

Bourges – Pineuilh N21501 7 - 18
N21502 **Score faux 19 – 3 au lieu de 20 - 3**

Homologué

Patriots – Ronchin N24B13
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

Ronchin – Argancy N24B14
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

Argancy – Patriots N24B15
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

NATIONAL 2 - Poule C - ¼ de finale

La Rochelle – Bourges N24C13
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

La Grande Motte – La Rochelle N24C14
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

Bourges – La Grande Motte N24C15
En attente des feuilles de scorage et de match (ni envoi au siège fédéral, ni scanne à la CNSB)

NATIONAL 2 - Poule D - ¼ de finale

Pineuilh – Rennes N24D13 3 - 9
Homologué

Rennes – Renards de la Vallée N24D14 4 - 10
Homologué

Renards de la Vallée- Pineuilh N24D15 5 - 10
Homologué

La question est : « comment la CNSB fait-elle pour déterminer officiellement les demi-finalistes ? »

Les ½ finales devraient opposer Sénart et les Patriots sur les terrains de sénart et de Pershing. Et à Toulouse, Renards de la Vallée et La Rochelle.

Prochaine réunion : 10 octobre

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 9 octobre 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :30 à 19 :30

Ainsi ce PV18 intéressera plus particulièrement les clubs de :
National 1
Nationale 2

Avertissements

- 1 - Avertissement : Nicolas Fornet, Dunkerque, licence 15528
- 2 - Avertissement : Julien Dormard, Chartres, licence 22831

NATIONAL 1

Montpellier 2 – BoéBon Encontre N1F1162 7 – 0
Forfait de Boé Bon Encontre : encaissement d'un chèque caution
Homologué

Dunkerque - Montigny N1F1271 3 - 4
N1F1272 11 - 4

Joué le 30 septembre
Homologué

Journée du 6 et 7 octobre

NATIONAL 1 – Finale

Chartres - Dunkerque N1F1691 10 - 7
Avertissement : Julien Domard du club de Chartres, licence 22831
Avertissement : Nicolas Fornet du club de Dunkerque, licence 15528
Homologué

Dunkerque - Chartres N1F1692 9 - 12
Homologué

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



**Chartres est Champion de France National 1 - 2012
et accède à la Division 1 en 2013**

Dunkerque est Vice-Champion de France Nationale 1 - 2012

NATIONAL 1

**Meilleur lanceur ERA
DEBOVE Vincent - Dunkerque**

**Meilleur lanceur W/W+L
REVERBEL Beverly - Montpellier 2**

**Meilleur batteur :
BERNAQUEZ Stéphane - Boe Bon Encontre**

**MVP :
MEDINA Hasely - Chartres**

Classement Général N1		G	P	Classement
CHARTRES	20	17	3	850
MONTIGNY	20	16	4	800
VAUREAL	20	14	6	700
DUNKERQUE	20	14	6	700
BOE BON ENCONTRE	16	11	5	688
MONTPELLIER 2	16	11	5	688
ERMONT	20	12	8	600
ROUEN 2	18	10	8	556
GIF s/YVETTE	20	10	10	500
NICE	16	8	8	500
THIAIS	20	8	12	400
VALENCIENNES	20	8	12	400
CLERMONT-FERRAND	16	6	10	375
SAVIGNY 2	20	7	13	350
MARSEILLE	16	4	12	250
PUC 2	20	2	18	100
CHERBOURG	16	0	16	0

NATIONAL 1 – Barrage D1 / N1

Bourges – La Grande Motte N24C15 11 - 8
 Amende pour Bourges : absence de feuilles de scorage : 30 €
Homologué

Journées du 28 et 29 septembre

NATIONAL 2 - Poule Nord 1/2 de finale

Patriots – Sénart 2	N2F5E16	10 - 6
---------------------	---------	--------

Sénart 2 – Patriots N2F5E17 8 - 18

Amende pour Sénart 2 : absence de feuilles de scorage et de feuille de match : 150 + 30 €

Homologué

NATIONAL 2 - Poule sud – ½ de finale

La Rochelle – Toulon N2F5F16 8 – 2

Homologué

Toulon – La Rochelle N2F5F17 11 – 1

Homologué

Toulon – La Rochelle	N2F5F18	12 - 9
----------------------	---------	--------

Homologué

Le Commissaire Technique de la finale de Nationale 2 est Paul N’Guyen

Montées et descentes pour 2013

Il pourrait avoir des repêchages.

Notamment les 2èmes des plateaux des ¼ de finales N2.

Mais la CNSB rappelle que les clubs ayant les droits sportifs en Division 1, Division 2 et Nationale 1 doivent respecter les **conditions d'engagements** définies dans les annexes des RGES.

En particulier, les clubs en Division 1 doivent **avoir 2 équipes Jeunes**.

Chaque club doit avoir **un terrain aux normes et clôturé.**

Afin de préparer la saison 2013, il n'est pas trop tôt pour chaque groupement sportif d'y travailler dès maintenant.

Réunion Technique les 27 et 28 octobre à Paris pour préparer les championnats nationaux 2013 et 2014

La CNSB

REUNION TECHNIQUE 27 et 28 octobre 2012



Présents : D. SEMINET, Président FFBS, S. LESFARGES, Vice-président, F. CARRETTE-LEGRAND, Vice-président et Président de la CNAB, JM. MEURANT, Président de la CNSB, C. FREY, membre de la CNSB et de la CFSS, T. RAPHET, membre de la commission Jeunes, F. COLLET, siège fédéral, F. LECARPENTIER, membre du CD, B. ROTHERMUNDT, CTN
Clubs : Savigny - Rouen - Beaucaire - PUC - Sénart - Montpellier - Chartres - Ermont - Ronchin - Valenciennes - Vauréal - Montigny - Dunkerque - Patriots - Marseille -
Excusé : Stéphanie RAULET, Présidente de la CFSS - Club de Toulouse

Les membres de la CNSB remercient la Commission Fédérale Jeunes de sa présence.
Elle est indispensable pour une collaboration entre les 2 commissions.
Les Equipes Jeunes en conditions d'engagement, et la surveillance de leur évolution dans un championnat Jeunes relèvent de la CFJ.

Chapitre : Challenge de France

Débat

Exposé d'une nouvelle formule et son argumentation
Le club de Toulouse a fait savoir qu'il était contre le CdF
Nombre de manches pour les lanceurs étrangers

Décisions

La nouvelle formule est acceptée à l'unanimité
Les poules sont formées par le classement de l'an dernier.
L'ordre des matches fera l'objet d'un tirage au sort.
Sur 4 jours
Protection des bras des lanceurs -21 : voir chapitre Bras des lanceurs
Tous les matches Division 2 – Division 3 doivent être off
Appel d'offre : 2 ans avant – plus facile pour suivre l'avancement de l'organisation – Se rapprocher de l'organisation précédente.
Lanceurs étrangers : 18 IP pour tout le CdF que ce soit en 4 ou 5 matches (unanimité des clubs D1)

Problématique à résoudre - match pour la 3^{ème} place : oui / non ?

- Joueurs des Pôle France : en équipe fédérale ou en club avec prêt
- Proposer aux ligues les dates off pour le Challenge
- Appel d'offre : chèque caution de 3000€ 2 ans avant ?

Travail à effectuer

Règlement sportif à faire évoluer
Appel d'offre : lancer l'appel d'offre pour 2014 avec un délai au 15 février 2013
Chartre graphique et logo spécial Challenge

Qui

CNSB – CTN – CFR – commission de communication



<u>Chapitre</u>	Bilan de la CNAB (voir annexe au PV)
<u>Débat</u>	Le Président FFBS est favorable à la provision d'arbitrage en D2 Présence d'une équipe fédérale : incidence sur le budget Que faire pour les PO ?
<u>Décisions</u>	La D2 doit avoir des provisions d'arbitrage : 3 chèques de 1100€

<u>Chapitre</u>	Bilan de la CFSS (annexe au PV)
<u>Exposé</u>	Les clubs aiment aller sur le site technique le lundi matin pour voir les statistiques. Ermont : trop d'amendes pour de « toutes petites » erreurs. Rappel : les feuilles de scorage sont utiles aux statistiques, à la vérification des IP des lanceurs étrangers, aux éventuels TQB Ermont : pourquoi des amendes pour le scorage et pas l'arbitrage ? Sénart : pourquoi des amendes aux clubs et pas directement aux scoreurs ? parce que le club qui s'engage est responsable de la personne diplômée qu'il met à la table de scorage.
<u>Décisions</u>	Le diplôme de SR2 sera obligatoire en 2014 pour la D2

<u>Chapitre</u>	Saison 2012 – Bilan de la CNSB
<u>Exposé</u>	Pas de problème en D1 et N1 Le montant des amendes de la CNSB d'un montant de 2484€ en 2011 est descendu à 860€ en 2012 parce que les clubs ont respecté les différentes procédures. La N2 est plus indisciplinée – non respect des procédures – exigences inconsidérées <u>Discipline</u> <u>Qualification</u> : la notion « en jeu » dans art.30.03.02 des RGES est peu approprié aux lanceurs en repos – actuellement obligation de les faire jouer. L'article 30 des RGES est l'objet à trop d'interprétations qui n'aident pas le travail de la CNSB et minent les relations entre les clubs <u>Communication du iroster</u> des clubs visiteurs par le club recevant a posé problème Les coupes étaient quelconques
<u>Décisions</u>	Les coupes doivent être plus « classe »
<u>Travail à effectuer</u>	Article 30 des RGES Présentation et communication de l'attestation collective des licences : RGES + annexe 2 <u>Remise des récompenses à l'AG</u> <u>Article 18.06.02</u> : obligations des terrains d'accueil à mettre en évidence dans les PV.
<u>Qui</u>	CNSB – CFR -

<u>Chapitre</u>	Attestation collective des licences - iroster
<u>Débat</u>	Envoi par le club recevant du Iroster de club visiteur avec les autres documents
<u>Problématique à résoudre</u>	- Thiais : date des certificats médicaux - Ermont : problème avec la notion BANC
<u>Décisions</u>	Mettre l'amende au club recevant pour manquement à l'envoi des Irosters
<u>Qui</u>	François Collet

<u>Chapitre</u>	Procédure disciplinaire
<u>Débat</u>	Lecture des textes disciplinaires : procédure longue et courte Problème dans un programme double si l'incident s'est déroulé lors du 1 ^{er} match. La CNSB peut bloquer la licence, peut donner des matches de suspension, peut engager une procédure longue.
<u>Travail à effectuer</u>	Alléger la procédure pour l'arbitre en cours de match Changer la forme du fichier des sanctions
<u>Qui</u>	CNAB – Thierry Raphet (membre de la commission de discipline)- CNSB – CFR

<u>Chapitre</u>	Equipes Jeune
<u>Débat</u>	La nécessaire collaboration avec la Commission Fédérale Jeune au moins 2 fois dans l'année : 1 – au moment des vérifications des conditions d'engagement 2 – avant les play-offs pour s'assurer du suivi des équipes jeunes en championnat.
<u>Décisions</u>	1 équipe Jeune pour la nouvelle Division 2
<u>Problématique à résoudre</u>	Une équipe Jeune peut-elle être d'entente ?

Chapitre

Les annexes

- 1 – Conditions d'engagement : annexes 1- 1.01 – 1.02 – 1.03 – 1.04
 - Provision d'arbitrage pour la D2
- 2 – Annexe 2 : Pénalités financières
 - Non-respect de la couleur du maillot article 1.11(b) des Règles de BB IBAF : 500€
 - Proposition de nouveaux montants pour la CNSB
 - Notamment la communication des résultats le dimanche soir
 - Enlever les 20€ de changement d'horaire
- 3 - Annexe 6 : Dossier d'engagement
- 4 – Annexe 16 : échéancier
 - étude de la CNSB avec Stephen Lesfargues

Chapitre

Saison 2012 – Bilan des clubs

L'ensemble des clubs remercie les 3 commissions – CNSB – CNAB – CFSS pour le travail effectué. Les clubs ressentent une différence et une organisation correcte qui se voit sur le terrain.

Formule de la D1 : tous les clubs apprécient la formule actuelle.

Rouen émet une réserve sur le nombre de qualifiés en play-off.

Puc et Sénart émettent des réserves sur une finale le 15 août. Sont tous 2 partisans d'une coupure pour les vacances des joueurs qui sont amateurs, d'une saison régulière d'avril à juillet et PO après le 15 août et la finale début septembre.

Beaucaire souhaite la suppression du match de barrage entre le vainqueur du match de maintien et le vice-champion de la D2.

Les clubs de Nationale : sont préoccupés par les montées, différentes pour chaque niveau – Les exigences de chaque division sont différentes et les conditions de montées sont adaptées à ces exigences.

Gif s/Yvette expose le problème entre les joueurs de l'équipe 1^{ère} et l'équipe de réserve.

Dunkerque : 3 mois de compétition pour les clubs non qualifiés sont insuffisants. Des play-down aideraient à susciter de l'envie notamment pour se maintenir car les clubs ne descendent plus de N1.

Chapitre	Nouvelles appellations
<u>Décisions</u>	La Nationale 1 devient Division 3 La National 2 devient Nationale
<u>Problématique à résoudre</u>	Les clubs de Marseille et de Dunkerque notamment, soulignent les perturbations que cela peut produire avec leurs mairies – de passer de N1 en D3 – La CNSB propose d’intituler dans les prochains documents « D3 anciennement N1 » Les clubs acceptent mais pensent que cela ne résoudra pas leurs problèmes en communication. Gif s/Yvette : baisse probable des subventions des collectivités du fait du changement de nom
<u>Travail à effectuer</u>	Ajouter à tous les documents « D3 anciennement N1 »
<u>Qui</u>	CNSB et CD

<u>Chapitre</u>	Nationale (anciennement Nationale 2)
<u>Débat</u>	Ronchin émet une réserve ferme sur une formule avec un match éliminatoire en ¼ de finale qui empêche les clubs de monter en D3. <u>Formule</u> : 4 équipes montent en D3 – 4 équipes de D3 descendent
<u>Travail à effectuer</u>	Trouver une nouvelle formule qui s’adapte à un nombre restreint de dates
<u>Qui</u>	CNSB et Stephen Lesfargues

Chapitre

Obligation de monter en division supérieure et en phases finales

Débat

La Fédération se doit de protéger la qualité des compétitions.

Le club de Chartres s'explique sur la difficile décision de monter en D1 ou rester en D2 : privilégier la compétition incertaine à ce niveau ou privilégier le développement du baseball du club et de la région par une trajectoire plus naturelle du club.

Exposé de Dunkerque sur l'extrême difficulté de monter en D1 puis le risque, si le club redescend en régional, de perdre des subventions, donc le poste d'entraîneur, ses joueurs....Pas assez de clubs actuellement pour se permettre cette décision.

Le Président Seminet, attentif aux arguments, veut harmoniser les exigences d'une vitrine fédérale par la qualité des compétitions et les réalités des clubs. Il s'interroge sur l'absence actuelle d'exigences qui confortent les clubs à s'engager en National (D3) sans envisager de monter au détriment de la compétition.

Dunkerque : pas autant de répression. Effet pervers quant aux matches de barrages que le club, non désireux de monter, cherchera à perdre pour ne pas être pénalisé. Impossible à envisager pour un entraîneur.

Décisions

Le club qui refuse de participer aux phases finales, maintien et barrage est rétrogradé dans la division inférieure.

Le club qui refuse de monter en division supérieure est rétrogradé en division inférieure.

Ces décisions ne prendront effet qu'à la fin du championnat 2013 pour le championnat 2014.

Travail à effectuer

Adapter les conditions d'engagement
Adapter l'annexe 2 (?) et les RGES

Qui

CNSB et CFR

Chapitre

La division d'écart pour 2 équipes d'un même club

Débat

Montpellier s'interroge sur l'intérêt sportif d'un tel règlement.

Cet article des RGES ne pouvait pas s'appliquer avec 2 niveaux de compétitions, mais est maintenant d'actualité avec la création de la D2.

Montpellier souhaite que la FFBS revienne sur ce texte. La création de la D2 est une volonté de faire un palier entre 2 niveaux et d'élargir le paysage des clubs.

Décisions

La division d'écart est maintenue et Montpellier 2 ne peut évoluer en D2

Problématique à résoudre 2 questions émanant des clubs :

1 – Une équipe avec les droits sportifs peut-elle monter en N2 si l'équipe première est en D3 ? ou sera-t-elle empêchée ?

2 – Une équipe première en D1 est rétrogradée en D2, son équipe de réserve en D3 est-elle, elle aussi, rétrogradée ?

L'ensemble des clubs est d'accord pour dire que ces deux points doivent être résolus

Qui

CNSB – Stephen – CFR

<u>Chapitre</u>	Saison 1013 – Formule de la Division 1 Voir annexe
<u>Débat</u>	Exposé de Stephen Lesfargues Barrage inutile Mais Olivier Dubaut propose un barrage entre le 8 ^{ème} D1 et le 1 ^{er} D2 Le Président Seminet souhaite que tous les championnats se terminent le 15 septembre.
<u>Décisions</u>	Même formule approuvée par les clubs. Le barrage proposé par O. Dubaut est accepté par tous.
<u>Problématique à résoudre</u>	Le calendrier : coupure ou pas coupure ?
<u>Travail à effectuer</u>	Finaliser les annexes 3 et 8.01 et transmettre à la CFR
<u>Qui</u>	CNSB - CFR

<u>Chapitre</u>	Saison 1013 – Formule de la Division 2 Voir annexe
<u>Débat</u>	Exposé de Stephen Lesfargues: le plus près possible de la formule de D1 ½ finales - matches de maintien Matches de barrage entre le 6 ^{ème} et le 1 ^{er} de la D3
<u>Décisions</u>	Les clubs approuvent cette formule
<u>Travail à effectuer</u>	Finaliser les annexes 3 et 8.01 et transmettre à la CFR
<u>Qui</u>	CNSB – CFR

<u>Chapitre</u>	Saison 1013 – Formule de la Division 3 (anciennement N1) Voir annexe
<u>Débat</u>	Exposé de Stephen Lesfargues : nouvelle formule 4 x 4 au lieu de 6 x 8 avec des play-offs et de play-down . Les 4 premiers de chaque poule vont en PO et les 4 derniers en PD PO en 2 x 9 et PD en 2 x 7
<u>Problématique à résoudre</u>	Pour la CFSS : prévoir soit une moyenne ERA soit 2 moyennes de ERA (une avec 9 IP + une avec 7 IP)
<u>Décisions</u>	Les clubs approuvent cette formule
<u>Travail à effectuer</u>	Finaliser les annexes 3 et 8.01 et transmettre à la CFR
<u>Qui</u>	CNSB – CFR - CFSS

<u>Chapitre</u>	Les droits Sportifs
	- le point est fait sur les équipes dans les 3 divisions - Deux points dépendent de la décision du club de Chartres - La présence de Montpellier 2 en D2 : voir chapitre sur Division d'écart.

<u>Chapitre</u>	Les terrains
	L'ensemble des clubs souhaiterait plus de contact avec la Commission Fédérale des Terrains et de l'Équipement pour les aider. 1 – <u>Savigny</u> : Exposé de Philippe Denis : la situation est difficile mais pas sans solution. Savigny reçoit le soutien de tous les clubs et des dirigeants fédéraux. Pour la saison 2013 : il est encore trop tôt pour avoir un plan de secours. Savigny a 2 équipes en championnat national : D1 et D3 (anciennement N1) Il faudra trouver un aménagement sportif. <u>Problématique à résoudre</u> La CNSB tentera lors de l'élaboration du calendrier de trouver un accord avec les autres clubs. 2 - <u>Ermont</u> : Si Ermont monte en D2, il y aura moins de problème avec l'occupation de son terrain. 3 – <u>Marseille</u> travaille avec la Mairie pour un projet de terrain 4 – <u>Patriots</u> : l'occupation des terrains à Paris pose des problèmes.

Chapitre

Les équipes fédérales

Débat

Exposé de Boris Rothermundt

Projet sur 4 ans : la formation des joueurs en lien avec les préconisations de la mission d'expertise du Ministère des Sports.

Mise en place d'une convention avec les clubs formateurs afin de les protéger.

Permettre aux joueurs d'optimiser leur formation pendant leurs années au pôle la manière la plus efficace en permettant au pôle de suivre le travail accompli la semaine en relation avec les performances du weekend. Tout cela avec une vision à long terme contrairement aux objectifs à court terme des clubs.

Avoir un parcours dynamique Junior-Espoir-Senior sans lacune pour avoir une vraie génération de joueurs de haut niveau.

Le niveau D1 correspond au niveau du Championnat d'Europe Junior pour permettre une qualification aux championnats du monde junior.

La divergence de politique entre la fédération et certains clubs devrait trouver un point de convergence sur une vision du Baseball de haut niveau qui profiterait à tous dans une politique à long terme.

1 ou 2 équipes en D1 :

Si 1 seule équipe :

Clubs : que faire des autres ?

Boris : les joueurs devront se battre pour faire partie de l'équipe.

Tour de table :

Savigny : 2 équipes ou aucune

Chartres : 2 équipes

Rouen : aucune équipe

Montpellier : 2 équipes

Sénart : aucune équipe en D1 ; oui en D2

Puc : non et surtout pas une équipe

Beaucaire : 1 équipe

Toulouse (par procuration) 1 équipe

Décisions

Si Chartres ne monte pas en D1, l'équipe fédérale trouve sa place.

Si Chartres monte en D1 , 2 équipes de D1 descendront en fin de championnat 2014, exceptionnellement, afin que l'équipe fédérale trouve sa place en 2014

Challenge de France : joueur en équipe de France si participation en D1

Ou joueurs avec leur club

Problématique à résoudre

- Budget et péréquation

- Financement de l'arbitrage et du scorage

Travail à effectuer

- revoir les barrages fin 2013 si 2 équipes doivent descendre
Convention

Chapitre

Le bras des lanceurs de moins de 21 ans

Pendant le Challenge de France

Débat

Le nombre des lancers doit être révisé.

Le Play by Play sera l'outil de comptage : il sera sans appel

Mais en cas de défaillance du système, prévoir une « moyenne »

Il n'y a pas lieu de pénaliser d'une défaite par pénalité en cas de présence d'un Commissaire Technique.

Le CT intervient avant le dépassement mais le lanceur finit son batteur

Le mieux serait d'avoir un compteur de lancers bien visible des 2 équipes

Problématique à résoudre

Ce qui est possible pour le CdF est inaccessible, actuellement dans le reste du Championnat. La responsabilité repose sur les entraîneurs des équipes.

Travail à effectuer

Changer le Règlement Sportif du CdF

Qui

Boris – CNSB - CFR

Chapitre

Informations diverses

1 – Championnat d'Europe 2014 : batte en bois uniquement.
Prévoir de supprimer le composite pour la D1 en 2014

2 – 2014 : suppression des battes en métal en D3

3 - AG le 26 janvier – 10:00

4 - La FFBS dépose sa candidature pour l'European Championship Qualifier U15 –
Compétition ouverte à l'Equipe de France des 15 ans et moins.

Chapitre

Prochain agenda

1 – Réunion de la CNSB le **31 octobre**

2 – Envoi des pré-engagement et du calendrier provisoire

3 – Date limite de retour des pré-engagement : **le 15 novembre**

4 – Réunion du CD le **17 novembre** : seront proposés tous les documents des championnats nationaux et du Challenge de France pour validation



COMPTE – RENDU DE LA CNSB

du 31 octobre 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :30 à 17 :30

Ainsi ce PV20 intéressera plus particulièrement:
Tous les clubs
Les Ligues

NATIONAL 2

Journées du 13 et 14 octobre

NATIONAL 2 - Finale

Patriots – Renards de la Vallée	N2F619	18 - 17
Renards de la Vallée - Patriots	N2F620	11 - 13

Homologué

**Le club des Patriots est Champion de France National 2 - 2012
et accède à la Division 3 en 2013**

Les Renards de la Vallée est Vice-Champion de France Nationale 1 - 2012

MVP de la Nationale 2

Jacob JENDRYZCKA - Patriots

Les amendes des ¼ et ½ de la Nationale 2 sont levées

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Envoi des dossiers de pré-engagement

Accompagnés de :

- Conditions d'engagement
- Formules

Sous réserve d'approbation du Comité Directeur du 17 novembre 2012

En cas de repêchage pour la D3 (anciennement National 1) parmi les ¼ de finalistes de la N2, la CNSB étudiera les dossiers afin de satisfaire aux conditions d'engagement et si égalité, il y aura un tirage au Comité Directeur du 17 novembre.

Date limite de retour des pré-engagements
A Jean-Marie MEURANT, Président de la CNSB
15 novembre 2012
IMPERATIVEMENT

Calendriers Provisoires

DIVISION 1

<u>Saison de qualification</u>		<u>Play-off</u>	
J1	24 mars	¼ finales	21 juillet
J2	31 mars	½ finales	28 juillet
J3	7 avril		4 août
J4	14 avril	finale	11 août
J5	21 avril		18 août
J6	28 avril	Maintien	21 juillet
J7	19 mai		28 juillet
J8	26 mai	barrage	11 août
J9	2 juin		18 août
J10	9 juin		
J11	16 juin		
J12	23 juin		
J13	30 juin		
J14	7 juillet		

Journées de réserve : 1^{er} mai-5 mai – du 8 au 14 juillet

DIVISION 2

<u>Saison de qualification</u>		<u>Play-off</u>	
J1	7 avril	½ finales	7 juillet
J2	14 avril		14 juillet
J3	21 avril		
J4	28 avril	Finale	28 juillet
J5	5 mai		4 août
J6	26 mai	Maintien	7 juillet
J7	2 juin		14 juillet
J8	9 juin		
J9	16 juin		
J10	23 juin		

Journées de réserve : 1^{er} mai – du 30 juin au 6 juillet

DIVISION 3

Saison de qualification

J1 7 avril
J2 14 avril
J3 21 avril
J4 28 avril
J5 5 mai
19 mai réserve
J6 26 mai
2 juin réserve

Finale

27 et 28 juillet

Play-off et play-down

J7 9 juin
J8 16 juin
J9 23 juin
J 10 30 juin
J 11 7 juillet
du 8 juillet au 14 juillet réserve
J 12 21 juillet

Barrage pour en montée en D2

3 et 4 août

2014

Il a été décidé lors de la Réunion Technique du 27/10/1012
que les candidatures devaient être déposées 2 ans auparavant
afin de permettre une organisation plus satisfaisante.

En conséquence, la CNSB fait un

Appel à candidature pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014

Dates du 8 au 11 mai 2014

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées en 15 février 2013 à la CNSB.

Prochaine réunion le 15 novembre

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 15 novembre 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :30 à 17 :30

Ainsi ce PV21 intéressera plus particulièrement:

Division 1
Division 2
Division 3
Les Ligues

Les pré-engagements : date limite le 15 novembre

- Conditions d'engagement
- Formules

doivent être approuvées par le Comité Directeur du 17 novembre 2012

A ce jour, nous avons reçu :

Division 1

Montpellier 1
Beucaire
PUC 1

Division 2

Ermont
Vauréal
Dunkerque
Montigny
Chartres
Pessac

Division 3 (anciennement National 1)

Vallée du Gapeau – Renards de la Vallée ; Montpellier 2 ; Valenciennes ; Nice ; La Rochelle
Gif s/Yvette ; Boé Bon Encontre ; PUC 2
Patriots ; Thiais



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Donc, nous devons établir les poules de la D3 et les calendriers des 3 championnats afin que les clubs puissent avoir leurs journées de championnat rapidement.

Nous ne pouvons pas le faire.

Rennes
Bourges
Argancy

ont également envoyé leur pré-engagement.

Il sera accepté sous réserve de places disponibles (à la réception des formulaires manquants des autres équipes), des conditions d'engagement satisfaites et d'un tirage au sort par le Comité Directeur Fédéral si nécessaire en cas d'égalité.

Les championnats régionaux

Les règlements sportifs régionaux
la formule et
le calendrier

doivent être adressés à la CNSB avant le **15 décembre 2012**.

Le Bureau Fédéral homologuera les championnats régionaux sur avis de la CNSB.

Les articles suivants des RGES Baseball sont à lire et/ou relire.

- 9.02.01
- 9.02.02
- 9.03.01
- 9.03.02
- 14.01
- 16.03.01
- Annexe 4
- Annexe 8.02

Tout championnat régional ne respectant pas les articles et les procédures ci-dessus ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à une qualification en N2.

Les regroupements (de ligues) - article 6.03 des RGES

Les regroupements doivent être homologués par la CNSB et par le Bureau Fédéral tel que défini dans l'article 6.03.

Les demandes de regroupements pour un championnat suprarégional doivent être déposées à la CNSB

- **sur le formulaire fédéral (site fédéral/rubrique Textes Officiels/20/Rèlements sportifs)**
- **avant le 1^{er} décembre 2012**

Tout regroupement ne respectant pas l'article 6.03 et adressé sur papier libre ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à une qualification en N2.

Les rattachements - article 6.02 des RGES

Si un club souhaite être rattaché au championnat régional d'une ligue voisine, les rattachements doivent être homologués par la CNSB uniquement tel que défini dans l'article 6.02.

Les demandes de rattachement doivent être déposées à la CNSB

- sur le formulaire fédéral (site fédéral/rubrique Textes Officiels/20/Règlements sportifs)
- avant le 1^{er} décembre 2012

Tout rattachement ne respectant pas l'article 6.02 et adressé sur papier libre ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à une qualification en N2.

Toutes les informations, rappels et consignes énumérés ci-dessus ne sont mentionnés que pour donner un cadre équitable à toutes les Ligues.
Pour que votre championnat régional soit reconnu, il est nécessaire que les bases soient solidement posées et qu'elles soient les mêmes pour tous.

2014

Il a été décidé lors de la Réunion Technique du 27/10/1012
que les candidatures devaient être déposées 2 ans auparavant
afin de permettre une organisation plus satisfaisante.

En conséquence, la CNSB fait un

**Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014**

Dates du 8 au 11 mai 2014

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées en 15 février 2013 à la CNSB.

Prochaine réunion le 6 décembre

La CNSB



COMPTE – RENDU DE LA CNSB du 21 novembre 2012

JM MEURANT – C FREY -
à Pineuilh
de 11 :30 à 18 :00

Ainsi ce PV22 intéressera plus particulièrement:

Montpellier
Sénart
Division 1
Division 2
Nationale 1
Les Ligues

Le club de Montpellier

ne pourra être engagé en championnat D1 et N1 qu'après le règlement des pénalités financières.
Les calendriers prévisionnels pourraient être changés si la CNSB est obligée de refuser les 2 équipes de Montpellier.

Le Comité Directeur du 17 novembre

Ce qui a été retenu

- 1 – Les dates du Challenge de France de 2014 ont été approuvées : du **8 au 11 mai 2014**
- 2 - L'équipe fédérale a été acceptée en Division 1

Ce qui n'a pas été retenu

- 1 – L'appellation de la Division 3 n'a pas été approuvée : elle redevient la **Nationale 1**
- 2 – La formule de la Nationale 1 à 4 x 4 n'a pas été retenue
- 3 – Les inscriptions sans augmentation n'ont pas été approuvées : le CD a décidé d'une inscription de 1100 € en D1, 900€ en D2 et une augmentation en N1 : 700€

Ce qui reste dans l'incertitude

- 1 – La nouvelle formule du Challenge de France
- 2 – Les annexes des RGES
- 3 - La formule de la Nationale 1
- 4 – L'obligation de monter en division supérieure et en phases finales



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

Les pré-engagements :

Division 1

Montpellier 1
Beaucaire
PUC 1
Rouen 1
Savigny 1
Toulouse

Sénart est le seul club qui n'a pas envoyé son pré-engagement

Division 2

Ermont
Vauréal
Dunkerque
Montigny
Chartres
Pessac

Nationale 1 (anciennement Division 3)

Vallée du Gapeau – Renards de la Vallée
Montpellier 2
Valenciennes
Nice
La Rochelle
Gif s/Yvette
Boé Bon Rencontre
PUC 2
Patriots
Thiais
Clermont Ferrand
Rouen 2
Savigny 2
Marseille

Les clubs de Rennes, Bourges, Argancy, Ronchin, Dijon et Pineuilh ont présenté leur pré-engagement mais leur candidature ne sera retenue qu'après étude de la formule de Nationale 1 et des dossiers et peut-être un tirage au sort.

La CNSB et Stéphane Lesfargues, vice-président, travaillerons en collaboration pour présenter 3 formules différentes au Comité Directeur du 15 décembre qui devra se prononcer.

L'engagement en championnat sera soumis au respect des conditions en championnat à savoir (entre autres) : 2 équipes Jeunes en Division 1 1 équipes Jeunes en Division 2 et Nationale 1 Un terrain aux normes
--

Nous encourageons les clubs ayant des difficultés de terrains à demander à leur municipalité un courrier d'engagement de travaux pour mise en conformité

Un terrain entièrement clôturé et tracé, aux dimensions réglementaires

Un monticule

Un back-stop à 18 m

Des abris des joueurs

Une cabine de scorage
Un vestiaire et douche pour les arbitres
Un vestiaire et douche pour les équipes

Les municipalités peuvent se rapprocher de la Commission Fédérale des terrains et des équipements

RAPPEL

Les championnats régionaux

Les règlements sportifs régionaux
la formule et
le calendrier

doivent être adressés à la CNSB avant le **15 décembre 2012** .

Le Bureau Fédéral homologuera les championnats régionaux sur avis de la CNSB.

Les articles suivants des RGES Baseball sont à lire et/ou relire.

- 9.02.01
- 9.02.02
- 9.03.01
- 9.03.02
- 14.01
- 16.03.01
- Annexe 4
- Annexe 8.02

Tout championnat régional ne respectant pas les articles et les procédures ci-dessus ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à des droits sportifs en N2.

Les regroupements (de ligues) - article 6.03 des RGES

Les regroupements doivent être homologués par la CNSB et par le Bureau Fédéral tel que défini dans l'article 6.03.

Les demandes de regroupements pour un championnat suprarégional doivent être déposées à la CNSB

- **sur le formulaire fédéral (site fédéral/rubrique Textes Officiels/20/Règlements sportifs)**
- **avant le 1^{er} décembre 2012**

Tout regroupement ne respectant pas l'article 6.03 et adressé sur papier libre ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à une qualification en N2.

Les rattachements - article 6.02 des RGES

Si un club souhaite être rattaché au championnat régional d'une ligue voisine, les rattachements doivent être homologués par la CNSB uniquement tel que défini dans l'article 6.02.

Les demandes de rattachement doivent être déposées à la CNSB

- **sur le formulaire fédéral (site fédéral/rubrique Textes Officiels/20/Règlements sportifs)**
- **avant le 1^{er} décembre 2012**

Tout rattachement ne respectant pas l'article 6.02 et adressé sur papier libre ne sera pas homologué et aucun club ne pourra prétendre à une qualification en N2.

Toutes les informations, rappels et consignes énumérés ci-dessus ne sont mentionnés que pour donner un cadre équitable à toutes les Ligues.

Pour que votre championnat régional soit reconnu, il est nécessaire que les bases soient solidement posées et qu'elles soient les mêmes pour tous.

2014

Il a été décidé lors de la Réunion Technique du 27/10/1012
que les candidatures devaient être déposées 2 ans auparavant
afin de permettre une organisation plus satisfaisante.

En conséquence, la CNSB fait un

**Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014**

Dates du 8 au 11 mai 2014

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées en 15 février 2013 à la CNSB.

Prochaine réunion le 6 décembre

La CNSB